

LA SELLE MAG'

édition janvier 2023

Bulletin municipal de La Selle Craonnaise

- 42 Une école « l'Ecoloise » réalisée en bois et paille
- 40 Création d'un espace « Pôle Jeunesse »



Futur parc entre le bourg
et le pôle jeunesse

40



Projet de création d'un
city-stade

40



Projet d'extension du
complexe sportif

43

Edito

Si pour nous, à La Selle-Craonnaise, l'année se termine paisiblement, soyons conscients de notre chance quand on pense à tous ces pays qui, dans le monde, sont en guerre.

Cette année aura été une période très active pour la réalisation de la nouvelle école et pour son environnement, avec la réalisation du parc à l'emplacement de la maison démolie.

L'ouverture de l'école prévue initialement en septembre 2022 a été reportée à plusieurs reprises et aujourd'hui elle devrait être accessible aux enfants et leurs enseignants au retour des vacances de février prochain.

D'autres travaux ont été réalisés dans la commune : la mise en service des éoliennes et l'installation d'une antenne téléphonique à la Grisiaie qui améliore sensiblement la couverture 4G sur le bourg.

Un travail important a été réalisé par la commission « espaces verts » comme vous avez pu le constater sur l'aire de jeux par exemple.

Un chantier qui ne dépend pas de la mairie est en cours d'achèvement, en effet la fibre optique est disponible en cette fin 2022. Partout, sauf route de Craon où la pose de poteaux laisse présager une fin de chantier très proche.

Avec le conseil municipal, votre maire vous souhaite une très bonne année 2023.

Joseph JUGÉ
Le Maire

Edito	2	Commission « Affaires scolaires ».....	26
Présentation du conseil	3	Enfance—jeunesse.....	27
Élisabeth DOINEAU.....	4	Commission « Affaires sociales ».....	32
Etat Civil.....	6	Mas Saint Amadour.....	33
Eoliennes.....	7	Association Ponceau-Charmilles.....	36
Mise à l'honneur.....	8	Commissions « Voirie ».....	38
La parole aux jeunes.....	9	Commissions « Espaces verts ».....	40
Personnel communal.....	10	Commissions « Bâtiments ».....	42
Tarifs municipaux.....	12	Commission « Culture et Animation ».....	44
Vie municipale	14	Vie associative.....	46
Budget municipal.....	16	peu d'histoire.....	53
Du côté du Pays de Craon.....	17		

L'équipe municipale



Maire
Joseph JUGÉ



1ère adjointe
Séverine
DERVAL



2ème adjointe
Sylvie
Bellanger



3ème adjoint
Lionel MOAL



4ème
adjointe
Chantal
JOUFLINEAU



Samuel
HOUILLOT



Adrien
JONCHERAY



Mathieu
FRÉMONT



Jacquy
LEPAGE



Danièle
GODET



Guillaume
BÉLOUARD



Christian
BLAISE



Olivier
DERSOIR



Cédric
RIVRON



Christophe
BOIS

Les commissions communales

Finances et économie	Séverine DERVAL , Guillaume BÉLOUARD, Olivier DERSOIR, Jacky LEPAGE, Lionel MOAL
Voirie et urbanisme et environnement	Chantal JOUFLINEAU , Christian BLAISE, Christophe BOIS, Olivier DERSOIR, Adrien JONCHERAY, Cédric RIVRON
Scolaire/Périscolaire	Sylvie BELLANGER , Séverine DERVAL, Mathieu FRÉMONT
Bâtiments	Lionel MOAL , Christian BLAISE, Mathieu FRÉMONT, Jacky LEPAGE
Espaces verts	Chantal JOUFLINEAU , Guillaume BÉLOUARD, Danièle GODET, Samuel HOUILLOT
Affaires sociales, CCAS	Joseph JUGÉ , Sylvie BELLANGER, Séverine DERVAL, Chantal JOUFLINEAU, Lionel MOAL, Danièle GODET
Communication, animations, sport et culture	Séverine DERVAL , Chantal JOUFLINEAU, Samuel HOUILLOT, Mathieu FRÉMONT, Danièle GODET, Jacky LEPAGE, Guillaume BÉLOUARD

Elisabeth DOINEAU

Sénatrice et Conseillère départementale de la Mayenne



La population mondiale a franchi les 8 milliards d'habitants en novembre dernier. L'humanité a donc doublé depuis 1974. Cette progression est vertigineuse. Faut-il s'en inquiéter ? Faut-il s'en réjouir ?

L'évolution de la démographie raconte beaucoup sur les progrès et sur les difficultés des pays, voire des continents. Elle explique en partie les enjeux de nos sociétés et les grands défis, politiques, sociaux, économiques et environnementaux qui nous attendent.

Les niveaux de vie, le vieillissement des populations dans l'hémisphère nord, la jeunesse des pays émergents, les besoins alimentaires, les ressources d'eau et d'énergies, l'industrie, les productions agricoles et bien d'autres sujets ont un lien direct ou indirect avec l'évolution démographique.

Grâce à l'amélioration de l'hygiène, aux progrès de la médecine, des avancées socio-économiques, les pays développés sont plus tôt entrés dans ce qu'on appelle la « transition démographique », c'est à dire une fécondité et une mortalité plus faibles. Les autres pays, notamment du sud, ont progressivement connu ce même phénomène, mais beaucoup plus tard. C'est d'ailleurs l'explosion de leur population qui explique aujourd'hui la forte croissance démographique mondiale. Elle devrait se poursuivre tout en décélérant. Pourquoi ? Parce que les comportements en matière de fécondité ont aussi beaucoup évolués. Le nombre d'enfants par femme diminue, ce qui ralentit cette croissance.

Ce n'est pas encore le cas en Afrique où le nombre d'enfants par femme reste élevé. Par contre, on observe des variations notables sur d'autres continents, avec une chute rapide de la fécondité en Asie et en Amérique du sud.

Ces constats et ces projections doivent implicitement nous interroger sur la gestion des ressources, sur nos modes de vie, sur le respect de l'environnement et de la biodiversité, sur une nécessaire coopération pour envisager l'avenir.

La COP27 qui s'est tenue à Charm El-Cheikh a reconnu pour la première fois la nécessité d'aider financièrement les pays les plus vulnérables à faire face aux dégâts causés par le réchauffement climatique. Oui, nous devons admettre que les pays développés sont responsables à 80% de l'émission de gaz à effet de serre et que les pays du sud sont les principales victimes des sécheresses, des inondations, des ouragans... Ces catastrophes climatiques menacent la vie et la sécurité alimentaire des populations. On estime qu'il pourrait y avoir 250 millions de réfugiés climatiques d'ici 2030.

Des efforts considérables restent donc à faire et notamment pour réduire l'utilisation des énergies fossiles qui sont les principales causes du réchauffement climatique.

Prendre conscience de notre interdépendance et agir pour l'avenir de l'humanité est la responsabilité et l'affaire de tous. La prospective démographique est en mesure d'établir différents scénarios d'évolution. Elle permet d'appréhender les orientations politiques en matière de développement durable, d'immigration, de santé... En anticipant le nombre d'individus par classe d'âge, elle permet aussi d'anticiper et de construire nos politiques d'assurances sociales.

En France, deux sujets importants occupent actuellement nos travaux, l'accès aux soins et le système des retraites.

La population française continue inéluctablement de vieillir. Cela résulte de l'amélioration de l'espérance de vie dont bénéficie la génération du baby-boom. Les plus de 65 ans passerait d'un cinquième de la population française à plus d'un quart vers 2060.

Cette donnée est essentielle pour anticiper les besoins.

En raison du vieillissement, les maladies chroniques sont plus importantes et exigent plus de temps médical. Nous devons en conséquence former plus de personnel de santé et d'accompagnement. C'est un défi dont nous mesurons particulièrement les difficultés après la crise sanitaire que nous avons vécue. Les services hospitaliers sont en rupture les uns après les autres et les professionnels découragés.

Un autre sujet d'actualité occupera le début de l'année 2023 : le financement des retraites. Avec la baisse du nombre d'actifs et la prévision d'un nouveau déficit en 2024 des décisions devront être prises pour maintenir notre système. Ce n'est pas un débat facile, chacun défendant son propre intérêt, mais là encore, il faut raisonner collectivement.

Stimuler l'intelligence humaine pour répondre à ces défis est une impérieuse nécessité. Nous le devons aux générations futures. C'est sans doute le plus beau et généreux cadeau que nous pouvons transmettre à nos enfants et petits-enfants.

Regarder l'horizon, avancer ensemble, unir nos forces,

Tous mes vœux à chacune et à chacun d'entre vous.

Nous souhaitons la bienvenue à...

Jean BELLANGER4 mai
Keylian GIRARD.....28 juin
Léna TIREAU.....11 août
Alyzée COUET.....29 août
Brunehilde BARTNIG.....1er octobre
Charlie REZÉ.....11 novembre
Félicien BRÉHIN.....22 décembre



Toutes nos félicitations à...

Armel LE MORVAN et Jeanne PELLEGRIN.....14 mai
Claire BOUÉSSAY et Corentin FÉRRE.....10 juillet

Justine GUILLET et Jonathan TIREAU.....30 avril
Ophélie PRIOU et Julien BRÉHIN...16 août
Stéphanie HAGENAUER et Stan VANROOSE.....24 octobre



Ils nous ont quittés...

Gwénaëlle LANCELOT.....16 janvier
Evelyne DUBEAUREPAIRE24 janvier
Hervé BIENVENU.....12 février
Julie CORMIER.....13 avril
Claude JOURDAIN.....2 septembre
Nathalie MONGUE.....13 septembre
Gilbert BERTHIER.....6 octobre
Marie-Josèphe VIEL.....26 octobre
Marie-Hélène COTTIER.....25 novembre
Alain TARLEVE.....20 décembre



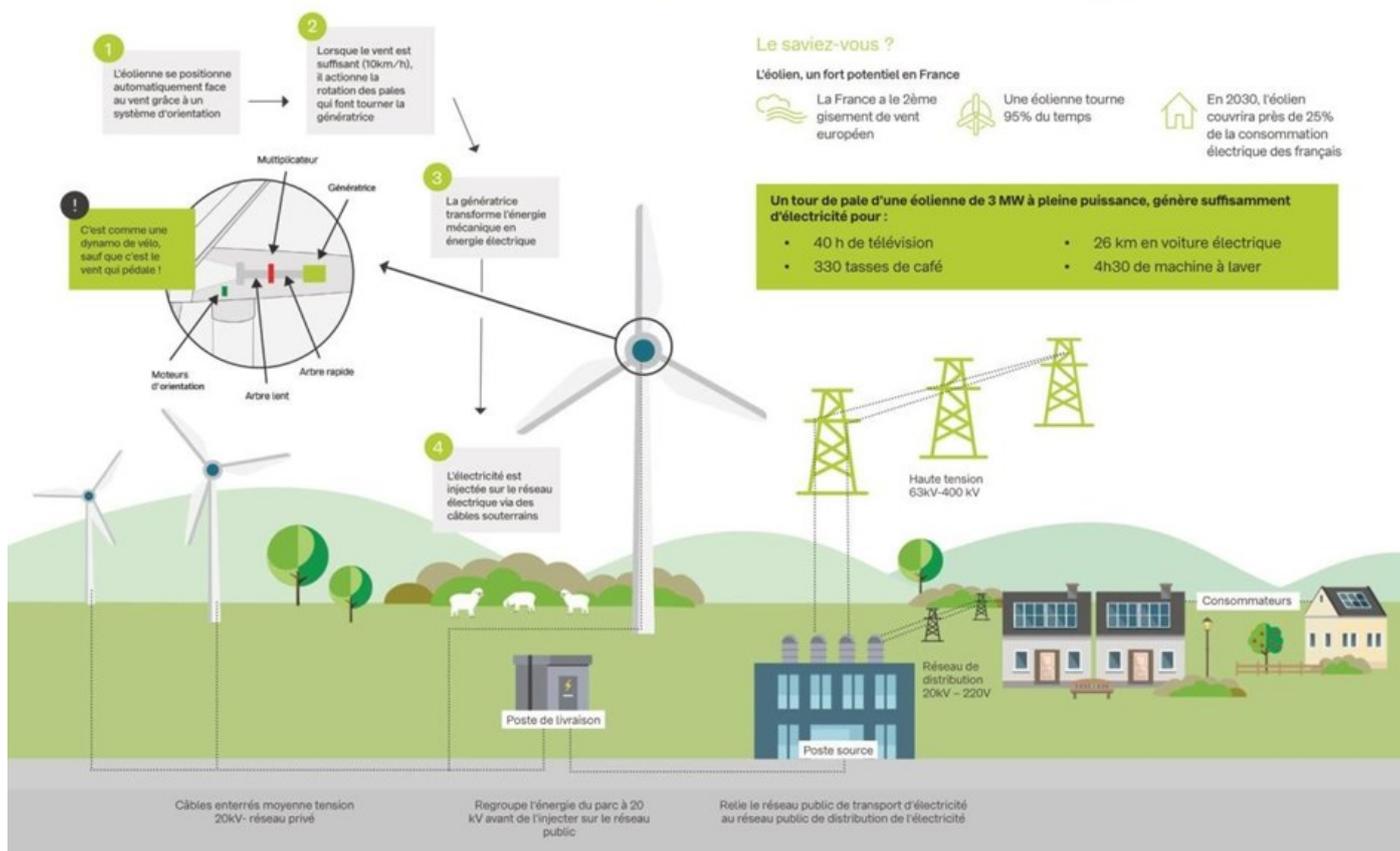
Les éoliennes sont en service



Après 11 mois d'un chantier débuté en janvier 2022, les éoliennes ont été mises en service le 30 novembre. Le parc éolien, développé par les sociétés BayWa r.e. et Quénéa, produit désormais de l'électricité et participera, à son échelle, à soulager la tension sur le réseau électrique français cet hiver. La durée de vie du parc sera minimum de 20 à 30 ans.

Le schéma ci-dessous explique comment l'électricité est produite puis injectée sur le réseau. Le poste de livraison du parc éolien de Grande Lande se trouve sur la commune de la Selle-Craonnaise et le poste source à Craon.

Comment fonctionne l'énergie éolienne ?



La présence des éoliennes peut engendrer des perturbations pour la réception de la TV. Si cela est le cas chez vous, un registre est à votre disposition en mairie. Venez signaler vos difficultés et le parc éolien prendra à sa charge l'intervention d'un technicien pour rétablir le signal, le plus souvent simplement en réglant votre antenne.

INAUGURATION DU PARC

Vous êtes tous conviés à l'inauguration du parc le **vendredi 21 avril 2023**. Des animations seront prévues pour les petits et les grands ! Vous serez informés plus en détail quand l'organisation de cet événement sera plus avancée. Nous espérons vous voir nombreux !

Contact : Marielle Poupel, cheffe de projet 07.64.50.35.47



Helma BOOKS

Depuis un an maintenant, Helma a repris le café du village, renommé « Au Bon Endroit ! » Et qu'il porte bien son nom cet endroit !

Helma vous accueille avec le sourire et un mot gentil.

Originaire des Pays-Bas, Helma et Yvo son mari, ont décidé de se lancer dans l'aventure et se sont installés il y a 24 ans maintenant à La Selle-Craonnaise en tant qu'agriculteurs. Ils ont fondé une famille et ont tout de suite adhéré à la vie française. Helma s'est investie pour la commune, avec l'association de théâtre « Ombre et Lumière » pendant 10 ans et ensuite avec l'association « Tous en Selle ». Les Sellois la connaissent donc bien.

Lorsque Céline RALLU a fermé le café en 2021, Helma se dit : « pourquoi pas ? » Pourquoi ne pas reprendre ce petit café, si cher au cœur des Sellois. Un changement de vie qu'elle souhaite et l'envie d'aller au contact des autres et d'échanger lui font franchir le pas.

Les débuts de 2022 n'auront pas été simples, avec les restrictions sanitaires encore imposées. Mais dès le mois de mars, tout le monde est au rendez-vous. Les jeunes prennent leurs habitudes, ces jeunes qu'elle a vu tout petit et qu'elle a plaisir à revoir aujourd'hui, comme pour le club de l'amitié avec leur partie de cartes dominicales. Sans compter les Sellois qui ont leurs petites habitudes et les gens de passages.

Helma aime accueillir et a d'ailleurs pleins de projets pour rendre ce « Bon Endroit » encore plus accueillant, avec la création dans le courant de l'année, d'une ouverture et d'une terrasse extérieure de 40 m² sur le côté du café, vers le futur parc. Et quelques autres surprises, qui elle l'espère, feront que les gens se sentent bien chez elle. Ce qu'elle cherche c'est la convivialité et le bien être ensemble.

Ce qu'Helma retient de cette 1ère année, ce sont toutes ses belles rencontres, de personnes de tout horizon, qu'elle n'aurait pas pu avoir autre part que dans son café. On parle d'elle jusqu'à Laval !

Elle souhaite continuer à faire vivre ce café, pour que la génération future puisse en prendre le relais.

« Au bon endroit »

*Helma vous accueille le mardi et le jeudi de 7h30 à 13h00 et 17h00 à 20h00
le mercredi de 7h30 à 13h00
le vendredi de 7h30 à 13h00 et 17h00 à minuit
le samedi de 9h30 à 13h00 et 17h00 à minuit
le dimanche de 10h00 à 13h00 et 17h00 à 21h00.*

En complément du bar - tabac, elle vous propose à la vente quelques produits locaux (tartines, vins, boissons à emporter...).

De la restauration sur place, essentiellement le soir : snacks, planches, burgers et spécialités hollandaises.

Les jeunes « d'Argent de poche »

Pour cette 13ème année d'argent de poche, des jeunes de 16 à 18 ans ont participé à divers projets pour leur commune.

Cette opération a débuté au mois d'avril par :

- ◆ la construction d'un coin d'accueil pour chat dans le chenil communal,
- ◆ la construction d'une cabane à livres en bois qui sera positionnée dans le bourg,
- ◆ l'entretien des espaces verts.

Elle a repris au mois de juillet avec :

- ◆ la construction d'une clôture en béton pour les moutons à St Amadour,
- ◆ le rangement des écoles ,
- ◆ le nettoyage des rues du village,
- ◆ la finition et la peinture de la cabane à livres,
- ◆ la création d'une vidéo pour les vœux du maire.

Ces 4 semaines nous ont apporté de nouvelles connaissances : en bricolage (manipulation d'une scie, perceuse, ponceuse, pinceaux), en jardinage (utilisation d'une binette, rototonde...), en peinture et en informatique (montage vidéo...).

Contrairement aux stéréotypes que l'on donne aux adolescents, cette expérience nous a donné l'opportunité de rencontrer de nouvelles personnes et d'être solidaire entre nous. Cela nous a aussi permis de sortir de notre quotidien et de ressentir une fierté personnelle lors de nos travaux.

Depuis 2009, nous sommes maintenant environ 200 à avoir participé à cette opération. Les plus âgés ont maintenant environ 30 ans.

Clémence, Lalie, Bastien



Solène, Tom, Timoté, Benjamin, Nathan, Léon

Enora, Mathias, Bastien, Clémence

Absents : Lalie, Shona, Klervie et Gwénaël

Personnel communal

Service technique

Denis LETESSIER, responsable des bâtiments

Jordan TIREAU, responsable des espaces verts



Services administratifs

Sandrine RENOU, secrétaire de mairie

Céline GUILLOIS, adjointe administrative



Services périscolaires

Lise PAILLARD, agent territorial spécialisé des écoles maternelles, directrice garderie périscolaire

Béatrice HOUILLOT, responsable du restaurant scolaire

Gwladys LUTELLIER, animatrice sur le temps périscolaire et directrice du centre de loisirs

Anaïs LORIER, agent d'animation périscolaire

Depuis le 4 juillet 2022, une nouvelle secrétaire est arrivée à la mairie en remplacement de Monsieur Raynald RICOUS, qui a souhaité poursuivre sa carrière au sein de la commune de Ménil.

Madame Céline Guillois a donc repris son poste et est en charge de l'accueil, de l'état-civil, de l'urbanisme, du cimetière et régisseuse de la salle de l'Orion. Elle était auparavant en poste au sein des communes de Brains-sur-les-Marches et de Bourg l'Evêque (Maine-et-Loire).

La commune accueille également depuis le 1er septembre, Madame Anaïs LORIER au sein de la garderie (elle est également AESH au sein de l'école). Elle accueille les enfants à partir de 7h15 et leur propose différentes activités avant le départ pour l'école. Elle les retrouve également le soir autour d'un goûter et suivant le temps, des jeux en extérieur ou activités créatives sont proposés.

Nous leur souhaitons la bienvenue à La Selle-Craonnaise

les services administratifs à La Selle-Craonnaise

Que se cache t'il derrière cet intitulé « Services administratifs »?

Sandrine RENOUE, secrétaire de mairie et Céline GUILLOIS, secrétaire à l'accueil vous présentent leur poste à la Mairie de La Selle-Craonnaise.

Bien que la mairie a des horaires bien définis pour l'accueil du public (les mardi, mercredi et samedi matin de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30), elles sont présentes tous les jours de la semaine (Elles remercient d'ailleurs les Sellois de respecter ces horaires) afin de pouvoir se concentrer sur les dossiers les plus complexes.

Elles sont chacune en charge de fonctions bien précises, mais forment un binôme au quotidien.

Sandrine RENOUE :

- l'organisation du conseil municipal, la transmission et le suivi des décisions des élus.
- l'élaboration du budget et son suivi avec la commission « finances », le paiement des factures et l'encaissement des recettes,
- le suivi des projets des élus :
 - ⇒ Constitution des dossiers, appui technique réglementaire, recherche des subventions.
 - ⇒ Achat des fournitures et services, suivi administratif des projets de constructions, des aménagements de voiries et des espaces verts.
- la gestion du personnel : l'organisation du temps de travail, la formation, la gestion des congés et des absences, les payes...,
- la gestion des services scolaires et périscolaires : réponses aux différentes demandes des institutrices, gestion des inscriptions sur le portail familles, gestion des remplacements, facturations des services,
- l'aide à l'organisation de l'opération « argent de poche ».

Céline GUILLOIS :

- l'accueil physique et téléphonique des usagers,
- l'urbanisme : réception et transmission des différentes demandes de travaux et permis de construire, réponses aux différentes demandes des notaires (certificat d'urbanisme, note de renseignement, droit de préemption urbain...), élaboration des arrêtés de voiries,
- l'état-civil : réponse aux demandes d'état civil, enregistrement des différents actes reçus en mairie, préparations des actes de mariages et des demandes de PACS,
- La gestion du cimetière : suivi des demandes de concession et des renouvellements,
- les élections : suivi des inscriptions et des radiations sur les listes électorales, préparation des élections...
- de la gestion des locations des salles communales : salle Doisneau-Lamy, salle Pauline d'Armaillé, salle du Pavillon du Cèdre et le complexe sportif.
- la gestion de la salle de l'Orion : renseignements, visites, contrats, états des lieux, suivi technique (ménage, dépannage...),
- travail en lien avec la commission animation autour des événements communaux : les concours des illuminations et des maisons fleuries, les vœux du Maire, l'animation de Noël...
- la communication : sur le site internet de la commune, l'application IntraMuros, la page Facebook de la commune et le bulletin municipal,
- le recensement des jeunes pour la journée de citoyenneté,
- organisation des réunions concernant les impôts et le tirage au sort des jurées d'assises.

Tarifs communaux 2023

Renseignements en Mairie : 02.43.06.16.71

Salle Doisneau-Lamy et Pavillon du Cèdre	
Associations, entreprises selloises	GRATUITE
Demi-journée	30€ (selois) 60€ (hors commune) + 5€ (chauffage)
Journée	70€ (selois) 140€ (hors commune) + 10€ (chauffage)
Week-end	100€ (selois) 200€ (hors commune) + 20€ (chauffage)
Caution	175€

Salle Pauline d'Armaillé	
Associations, entreprises selloises	GRATUITE

Complexe sportif	
Sellois	GRATUIT Sur réservation
Hors Commune	22,50€ la demi-journée 50€ la journée

Désherbeur mécanique	
Demi-journée	25€
Journée	50€
Caution	500€

Cantine Municipale (80 personnes maximum)		
Uniquement périodes vacances scolaires		
Accès cuisine uniquement si traiteur professionnel		
Associations, entreprises selloises	GRATUITE	
Sellois	Journée	100€ + 15€ (chauffage)
	Week-end	150€ + 30€ (chauffage)
Hors commune	Journée	200€ + 15€ (chauffage)
	Week-end	300€ + 30€ (chauffage)
Caution	300€	

Matériels (par jour)	
Le couvert par personne (assiettes + couverts + verres)	0,30€
La table	2,00€
La chaise	0,30€
L'assiette, le couvert, le verre, La tasse à café, le plat (légumier, soupière,...), la corbeille à pains, le pichet.	0,30€ chacun

Détérioration, casse ou manque de matériel	
Le couvert par pièce	0,90€
La table	120,00€
La chaise	50,00€

Cimetière communal							
Caveau (les 2 m²)		Columbarium		Cavurne		Aire de dispersion	
30 ans	90,00€	30 ans	450,00€	15 ans	275,00€	15 ans	100,00€
50 ans	170,00€	50 ans	700,00€	30 ans	500,00€	30 ans	175,00€
				50 ans	800,00€		

Salle socio-culturelle de l'Orion

La Salle socio-culturelle de l'ORION, située dans un écrin de verdure, est une salle de spectacle de 460 m² conçue pour accueillir des concerts, des animations culturelles, des représentations théâtrales, des soirées, des mariages...

Descriptif :

- Surface de la salle principale : 460 m² (28 m x 16,5 m)
- 420 places assises, 300 places assises si repas dansant.
- Cuisine (sans vaisselle)
- Scène de 11 m x 8 m
- Eclairage et matériel scénique
- 2 Loges
- Gradin mobile de 204 places (se replie au fond de la salle)
- Visites sur RDV (02.43.06.16.71)



La Salle de L'Orion est située à deux pas de la Base de Loisirs de La Rincerie (plan d'eau, activités nautiques, jeux extérieurs et camping trois étoiles).

Plusieurs gîtes sont présents sur la commune (la liste est disponible en mairie, sur intramuros et le site internet).



Tarifs pour l'année 2023

Particuliers, professionnels et associations hors commune

Prestations	Tarifs
Demi-journée (sans cuisine)	475,00 €
Journée (sans cuisine)	950,00 €
2 journées consécutives (sans cuisine)	1 250,00 €
3 journées consécutives (sans cuisine)	1 550,00 €
Cuisine	420,00 €
Rangement et nettoyage	450,00 €

Pour les tarifs concernant le matériel scénique et les gradins, se renseigner auprès de la mairie.

Le recensement citoyen ! Un rendez-vous à ne pas manquer !

Chaque Français, dès 16 ans, doit faire le *recensement citoyen obligatoire*, pour ensuite participer à la *Journée Défense et Citoyenneté (JDC)*. S'il ne fait pas cette démarche, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans. Le Français qui a fait son service militaire peut le prouver à l'aide d'une *attestation des services accomplis* ou, en cas d'exemption, d'un *certificat de position militaire*.

Le recensement se fait à la mairie, et les documents nécessaires sont :

- ◆ la carte d'identité,
- ◆ le livret de famille
- ◆ un justificatif de domicile.

La suite se passe sur le site majdc.fr!

maJDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté

**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**

ANIMATEUR ENCADRANT MAIRE PARTENAIRE

J'ai entre 16 et 25 ans Je m'inscris en quelques clics Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE

Un peu de civisme : Petit rappel sur les nuisances sonores !

stop aux incivilités

**AU BON MOMENT
C'EST MOINS DÉRANGEANT**



**LE BRUIT N'EST PAS UNE FATALITÉ
J'AIME MA VILLE, JE LA RESPECTE**

Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon et pompe d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- ◆ Les jours ouvrables de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.
- ◆ Les samedis et mercredis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- ◆ Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Toutes les précautions doivent être prises pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits de radio ou télévision, instruments de musique...

Le portail famille

Qu'est-ce-que le portail Familles ?

C'est un site internet à destination des familles utilisant les services périscolaires du territoire. Il permet le suivi des inscriptions, le pointage et la facturation.

Pourquoi ?

Le principal avantage de ce système est l'inscription unique pour un ensemble de services : accueil périscolaire, restauration, services ALSH et du C.I.A.S. Ainsi, les agents en charge des enfants ont accès à un seul et unique dossier (sécurité, médical, autorisations).

Comment cela se traduit-il concrètement pour les familles ?

- * Un compte unique pour les enfants d'une même famille. Toutes les informations utiles se retrouvent au même endroit.
- * **Le portail est accessible depuis le site : www.portail.paysdecraon.fr**

Conditions d'accès et actualisation de vos données :

L'accès se fait par identifiants : votre adresse mail et un mot de passe de votre choix. A la création de votre compte, vous recevez un premier courriel pour confirmer votre adresse mail. Si vous ne le confirmez pas, vous ne pourrez pas utiliser votre compte.

A tout moment, vous pourrez mettre à jour vos données personnelles (mot de passe, adresse électronique, numéros de téléphone ...).

Modalités de pré-inscription et d'annulation :

Les pré-inscriptions, modifications et annulations doivent être faites exclusivement sur le portail.

Service de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés)

Le site de l'Agence nationale des titres sécurisés est la plateforme unique des services de l'État qui vous permet de faire vos demandes de carte d'identité, passeport, permis de conduire et immatriculation de véhicule.

Il vous suffit de créer un compte pour l'ensemble de ces démarches sur le site ants.gouv.fr et d'enregistrer vos demandes qui seront transmises directement aux services concernés en ce qui concerne le permis et l'immatriculation de véhicule.

Pour les passeports et carte d'identité vous devez imprimer votre demande et prendre rendez-vous, par téléphone au 02.43.06.13.09, auprès de la mairie de Craon. (*Attention les délais sont très long pour l'obtention d'un rendez-vous !*). Les pièces à fournir sont :

Pour la carte d'identité :

- * **1ère demande** : une copie d'acte de naissance, une photo d'identité et un justificatif de domicile datant de - 1 an.
- * **Renouvellement** : la carte d'identité périmée, une photo d'identité et un justificatif de domicile datant de - 1 an.
- * **Perte ou vol** : un timbre fiscal de 25 €, une copie d'acte de naissance, une photo d'identité et un justificatif de domicile de - 1 an.

Pour le passeport :

Une photo d'identité, un justificatif de domicile datant de - 1 an, une carte d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans, un timbre fiscale (86 € pour un majeur, 17 € pour un mineur entre 0 et 14 ans, 42 € pour un mineur entre 15 et 17 ans).

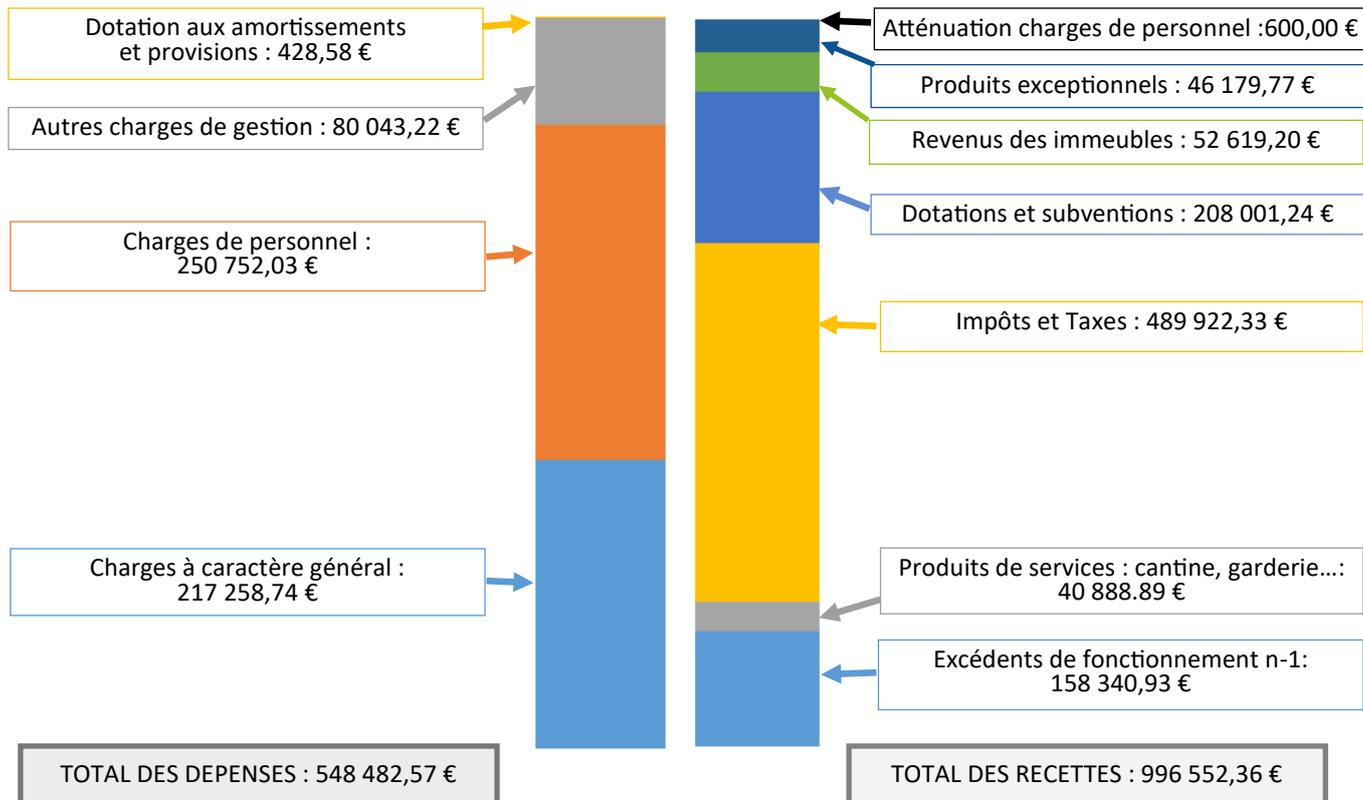
En cas de besoin, la Mairie de La Selle-Craonnaise reste à votre disposition.

Budget communal au 31 décembre 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

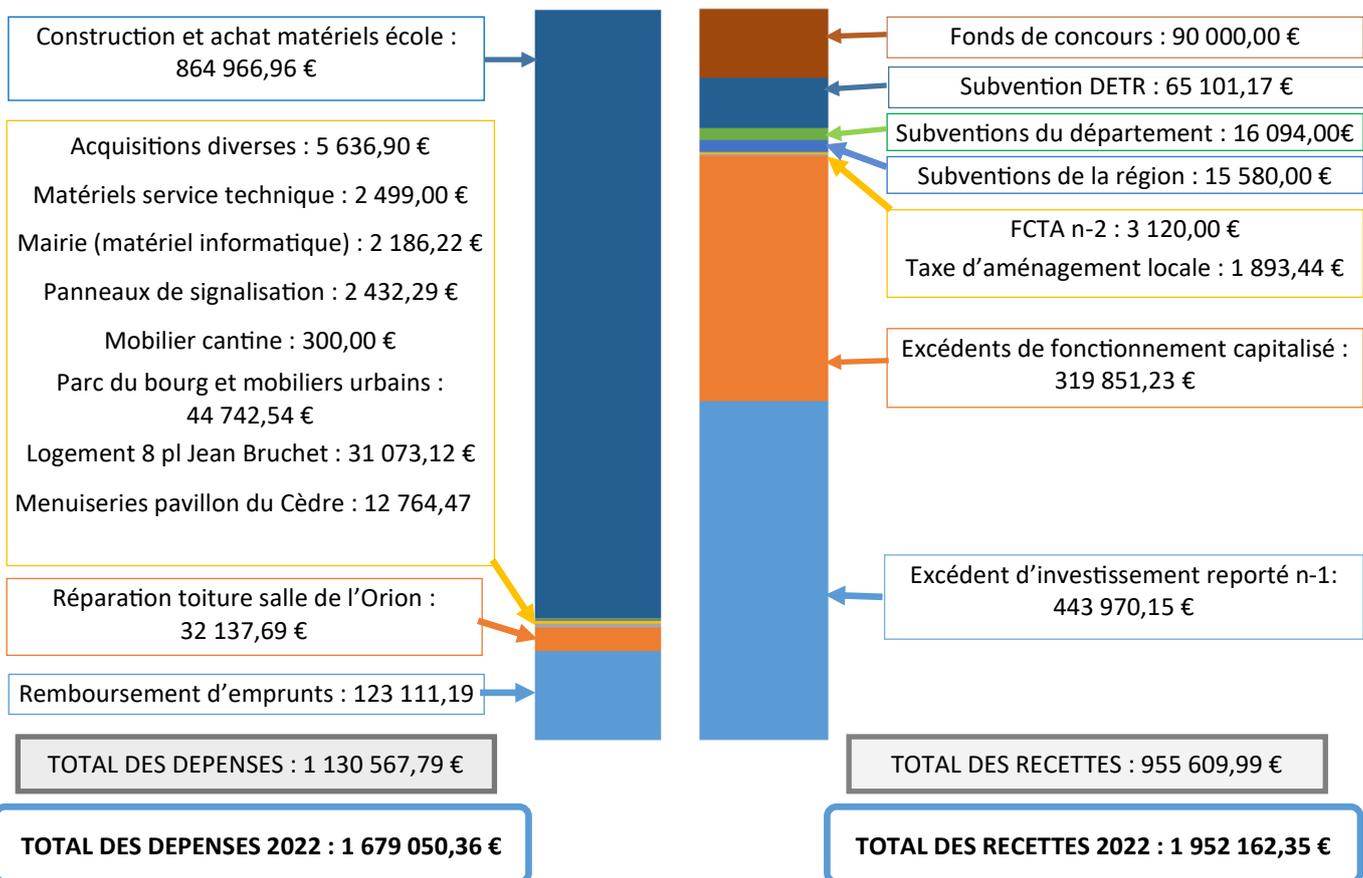
RECETTES



SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

RECETTES





FRANCE SERVICES : le retour des services publics de proximité !

France Services Craon et Renazé : un service d'accompagnement gratuit pour vos démarches administratives, à moins de 30 minutes de chez vous !

Vous vous sentez perdus dans vos démarches qui demandent de plus en plus l'utilisation d'un ordinateur ou d'un smartphone avec des identifiants ainsi que des mots de passe confidentiels. Vous n'avez pas de connexion internet. Ne restez plus seuls face à vos difficultés, nos agents France Services vous guident et vous accompagnent dans vos démarches en ligne.

Rapprochez-vous de votre France Services de proximité si vous êtes bloqués, par exemple, sur les questions suivantes :

- *Comment déclarer mes revenus sur la Caf ?*
- *Comment changer mon adresse sur ma carte grise ?*
- *Comment préparer ma retraite ?*
- *Comment demander une aide d'allocation au logement ?*
- *Comment s'inscrire sur le site de Pôle Emploi ?*



Autant de questions qui méritent des réponses adaptées et fiables parmi nos partenaires : le Centre des Impôts, l'Agence nationale des titres sécurisés, la Carsat, la CAF et Pôle emploi.

Nos agents sauront être à votre écoute et trouver la solution à chaque situation individuelle.

» *Si vous n'arrivez pas à résoudre un problème avec le service de la CAF, nos agents du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Craon peuvent vous fixer un rendez-vous en visio conférence directement avec un professionnel de la CAF le vendredi matin.*

» *Si vous rencontrez des difficultés financières, un rendez-vous en visio conférence Banque de France peut être fixé le jeudi matin au 29 rue de la Libération à Craon.*

FRANCE SERVICES CRAON

Lundi : 9h00-12h30 14h30-17h00
Mardi : 9h00-12h30 13h30-17h00
Mercredi : 9h00-12h30 13h30-17h00
Jeudi : 9h00-12h30 13h30-17h00
Vendredi : 9h00-12h30 13h30-17h00

29, rue de la Libération, 53400 Craon
02 43 09 09 65

Les horaires peuvent changer durant les vacances scolaires.

FRANCE SERVICES RENAZÉ

Lundi : 9h00-12h30
Mardi : 9h00-12h30
Mercredi : 9h00-12h30 13h30-18h00
Jeudi : 9h00-12h30
Vendredi : 9h00-12h30 13h30-15h30

33, rue Bourdais, 53800 Renazé
02 43 09 32 75

Du côté du Pays de Craon....

Respirer un air plus sain à la maison, c'est prendre soin de ma santé !

Savez-vous que nous respirons environ 15 kilos d'air par jour et passons plus de 90% de notre temps dans un espace clos, à la maison, au travail ou dans les transports ?

Sans le savoir, nos intérieurs sont pollués par diverses substances provenant par exemple de nos produits d'entretien, objets de décoration ou peinture, mobilier, etc. Malheureusement, ce n'est pas sans conséquence sur notre santé : sensation de fatigue, maux de tête, irritations des voies respiratoires, voire allergies, cela peut aller jusqu'aux maladies cardiovasculaires et cancers.

Alors comment agir très simplement chez soi ?

Commencez par aérer chaque jour votre logement, été comme hiver ! Quelques minutes suffisent dès lors que vous créez un courant d'air pour renouveler l'air. Aérez davantage lorsque vous faites le ménage, bricolez, ou étendez du linge, afin d'évacuer un maximum de polluants ou d'humidité liés à ces activités. La circulation de l'air dans votre logement passe aussi par la ventilation (naturelle ou mécanique). Placez votre main devant la grille : si vous sentez l'air, celle-ci fonctionne.

Respirer un air plus sain à la maison, c'est prendre soin de ma santé !



J'aère au moins 10 minutes par jour chaque pièce



Je ne fume pas en intérieur, même si les fenêtres sont ouvertes



Je respecte les doses recommandées sur l'emballage des produits



J'aère plus si je cuisine, fais le ménage, bricole, ou prends une douche



J'évite les parfums d'intérieur : bougies, encens, diffuseurs, etc.



Je préfère le savon plutôt que le désinfectant



Je privilégie les produits éco labellisés (hygiène, ameublement, bricolage...)



Je n'éteins pas ma VMC, elle ventile le logement en plus de l'aération



Enceinte ou allaitante, je fais encore plus attention à tout cela

Vous pouvez aussi limiter votre exposition aux substances nocives en étant vigilant lors de vos achats de produits d'entretien : privilégiez les produits simples et multiusages comme le savon de Marseille, le savon noir ou le vinaigre par exemples. **Pour le mobilier, les matériaux bruts** comme le bois massif sont à privilégier, contrairement aux matières synthétiques, colles et vernis.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice du Contrat Local de Santé de la Communauté de communes du Pays de Craon (animation.sante@paysdecraon.fr) ou le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement de Mayenne (contact@cpie-mayenne.org)



L'EAU : ENJEU MAJEUR D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Le syndicat du Bassin de l'Oudon est une collectivité qui met en œuvre des actions déterminées par un contrat territorial voulu par ses 52 élus désignés par les communautés de communes ou d'agglomération.

Près de chez vous, 13 agents agissent au quotidien pour restaurer les milieux aquatiques, améliorer la qualité des eaux, gérer quantitativement l'eau. Des actions d'animations et de concertations sont aussi proposées à différents publics chaque année pour sensibiliser et fédérer les acteurs.

Que s'est-il passé cet été ?

Cette année de **grande sécheresse** nous rappelle cruellement que l'Oudon se comporte presque comme un oued, défini par le Larousse comme un "Cours d'eau le plus souvent intermittent des régions sèches, où l'alimentation s'effectue presque uniquement par ruissellement, et s'achevant généralement dans une dépression fermée ou disparaissant par épuisement".

Le bassin versant de l'Oudon a subi un **déficit d'eau de 34 %** entre janvier et septembre 2022. Il est tombé 230 mm/m² d'eau, la normale étant de 390 mm/m² (moyenne sur 30 ans).

Que fait le syndicat ?

Le Syndicat du bassin de l'Oudon agit pour le retour au **bon état des eaux**, c'est-à-dire disposer de suffisamment d'eau et de bonne qualité pour préserver les milieux aquatiques (permettre le cycle de vie des espèces) et pour satisfaire tous les usages (alimentation en eau potable, arrosage, baignade, pêche,...).

Parmi les différentes actions menées, le syndicat restaure la **continuité écologique**, il s'agit de permettre la libre circulation de l'eau (bien commun), des sédiments et des espèces. Les clapets défectueux et sans usages sont supprimés et, lorsque les riverains le permettent, le syndicat fait des travaux de restauration du lit et des berges pour corriger une rivière surcreusée et élargie. Les clapets nécessaires et encore utilisés sont conservés, voire restaurés, et des rivières de contournement sont aménagées.

Le rétablissement de la continuité écologique n'est pas responsable de la sécheresse, ni de la mortalité des poissons. Les fortes chaleurs évaporent l'eau, la végétation est en demande et le manque d'eau et le non-renouvellement de l'eau se fait sentir partout, que l'on soit sur plans d'eau ou sur cours d'eau, et que la rivière dispose ou non de clapets.

Continuons, ensemble !

Il s'agit aussi pour le syndicat, les usagers et les citoyens de **prévenir les situations de crise**. La préservation et la **restauration des zones humides**, le maintien du bocage et les plantations d'arbres et de haies, la création de zones tampons entre les zones drainées et les cours d'eau, l'infiltration de l'eau à la parcelle, les économies d'eau, la gestion des plans d'eau pour le soutien d'étiage, le respect d'un écoulement de l'eau au droit des ouvrages (débit réservé), le rétablissement de la continuité écologique, la préservation des habitats et de la biodiversité... sont autant de sujets sur lesquels la Commission Locale de l'Eau et le syndicat travaillent et s'efforcent d'agir ou incitent à agir pour préserver la ressource en eau, les milieux aquatiques et la biodiversité.

www.bvoudon.fr et sur la page Facebook : fb.me/bassinoudon
Contact : Syndicat du bassin de l'Oudon
6, rue de la Roirie 49500 Segré-en-Anjou Bleu
Tel. 02 41 92 52 84 - contact@bvoudon.fr

En partenariat avec :



Du côté du Pays de Craon....



29 rue de la Libération
53400 CRAON
alliages.som@gmail.com



Depuis 2002, l'association All'âges en Pays de Craon, est présente sur le territoire, avec pour objectifs de prévenir la perte d'autonomie et de maintenir le lien social des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile.

Après la période de pandémie, les activités ont repris en 2022. Toutes les actions sont réalisées gratuitement ou à un faible coût grâce à la participation d'All'âges et aux subventions obtenues. Les activités suivantes ont repris :

- Séances de **gymnastique adaptée**, animées par des moniteurs formés de l'association SIEL BLEU, le mercredi tous les 15 jours alternativement à **Craon** et à **Saint Aignan sur Roë** . Coût : 3€ incluant un goûter après chaque séance (essai gratuit d'une séance).
- **Lectures et échanges autour de l'actualité avec le Vite Lu**, le jeudi tous les 15 jours à la médiathèque de **Craon** et à Ballots (ADMR). Coût : 1 € goûter inclus.
- « **Rencontres autour d'un café** ». Activité gratuite d'échanges avec les jeunes sur un sujet défini par les participants permettant aux diverses générations de se rencontrer, de créer des liens et de mieux se comprendre.
- Depuis 2018 des **rencontres avec les proches aidants, totalement gratuites**, ont lieu environ une fois par trimestre à la médiathèque de Craon de 14h30 à 17h00 (prochaine séance le 13 décembre 2022). Les besoins sont importants et les séances sont maintenant accompagnées par une psychopraticienne. Toute personne intéressée peut se renseigner en téléphonant au numéro indiqué ci-dessous.
- D'autre part une **formation/échanges**, gratuite, pour les proches aidants a commencé en octobre. Elle se déroulera à raison d'une séance d'une demie journée par mois.

Un rappel : le « **Guide des aidants** » est accessible sur le site du Pays de Craon, l'exemplaire papier est à votre disposition au 29 rue de la Libération à Craon.

Notre souhait est d'élargir à tout le territoire les activités existantes mais sans participation de bénévoles, toute action est impossible. Le bénévolat est aussi source de richesses pour celles et ceux qui le pratiquent : échanges, nouvelles rencontres, connaissance d'un autre public... c'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans notre équipe.

Chantal GODARD,
Présidente de l'association All'âges

Contacts : e.mail : chantal.godard2253@gmail.com - Tel. **06 32 11 06 11**.

MAG' ENVIRONNEMENT

LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM) ET DES DECHETTERIES

Que finance-t-elle ?

Cette taxe est un impôt destiné à financer :

- la collecte des déchets ménagers,
 - leur traitement,
 - leur recyclage,
 - les actions destinées à réduire les déchets,
 - la gestion des 7 déchetteries du Pays de Craon.
- De plus, cela permet des investissements pour renforcer la performance des équipements à votre service, comme la nouvelle plateforme de la déchetterie de Craon.
- Cette taxe est calculée en fonction de la valeur locative de votre habitation.

Pourquoi la TEOM augmente et va continuer à augmenter ?

- La Taxe Générale des Activités Polluantes (TGAP) réglée à l'État pour le traitement des déchets continue de croître de manière importante : elle passe de 51€/tonne en 2023 contre 40€/tonne en 2022 (pour information, 2 500T de tout venant collectées sur le Pays de Craon en 2022),
- + les frais d'incinération d'ordures ménagères augmentent de 30 000€/an,
- + les frais de collecte progressent de 5%, ce qui représente une augmentation de 95 000€/an.

QUE SE PASSERAIT-IL SI JE NE TRIAIS PAS ?

SI JE TRIE

SI JE NE TRIE PAS

SI JE TRIE	SI JE NE TRIE PAS
<p>JE PAYE</p> <p>100 KG de cartons triés (benne carton)</p> <p>= 0€</p>	<p>JE PAYE</p> <p>100 KG de cartons non triés (benne tout venant)</p> <p>= 15€</p>
<p>100 KG de meubles triés (benne éco-mobilier)</p> <p>= 0€</p>	<p>100 KG de meubles non triés (benne tout venant)</p> <p>= 15€</p>
<p>100 KG de bois triés (benne bois)</p> <p>= 12€</p>	<p>100 KG de bois non triés (benne tout venant)</p> <p>= 15€</p>
<p>100 KG de bouteilles plastiques triés (bac jaune)</p> <p>= 9€</p>	<p>100 KG de bouteilles plastiques non triés (bac ordures ménagères)</p> <p>= 18,50€</p>
<p>Exemple Taxe Ordures Ménagères sur le foncier (par foyer)</p> <p>= 200€</p>	<p>Exemple Taxe Ordures Ménagères sur le foncier (par foyer)</p> <p>= 324€</p>

2026
OBJECTIF
100 KG
 PAR AN ET PAR HABITANT

MÉMO TRI



Bouteilles en verre
Pots et bocaux en verre
Flacons en verre



Emballages papiers
Journaux
Emballages cartons



Restes alimentaires
Épluchures, trognons...
Filtre à café, sachet de thé...



Bouteilles plastiques
Briques alimentaires
Autres emballages plastiques
Emballages métalliques



Stylos, sacs aspirateur...
Mouchoirs, masques, serviettes, couches, essuis-tout...
Emballages non vidés



Couvercles à mettre dans le bac jaune !



Gros cartons à mettre à la déchetterie !



Attention au gaspillage alimentaire !



- Dépôt en VRAC (pas dans des sacs)
- Ne pas imbriquer / emboîter
- Séparer les matières
- Bien vider les emballages
- Écraser / Aplatis

Tous déchets non recyclables

LE TRI DES BIO-DÉCHETS POUR TOUS

La réglementation sur le tri à la source des bio-déchets (déchets alimentaires) évolue. À partir du 1^{er} janvier 2024, ils devront être triés et valorisés (compostage, nourriture pour les animaux, méthanisation...). Actuellement, les bio-déchets représentent 20 kg par habitant sur les 114 kg par habitant d'ordures ménagères produites en moyenne par an.

Pour répondre à ces enjeux réglementaires mais également économiques et environnementaux, le Pays de Craon vous propose des composteurs à tarif préférentiel (participation de la collectivité à hauteur de 45%).

Pour les ménages dans l'impossibilité de composter, une étude est menée sur plusieurs communes. Cette dernière permet d'expérimenter différentes solutions qui faciliteraient le tri des déchets à la source. Suite à cette étude, les solutions les plus efficaces seront ensuite déployées sur l'ensemble du territoire.

Les objectifs principaux sont le respect de la réglementation et la préservation de notre environnement.

RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR

400 litres 30€
600 litres 45€

Offre réservée aux habitants du Pays de Craon

EN PRATIQUANT LE COMPOSTAGE JE FAIS UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT !

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Commune : _____
Téléphone : _____
E-mail : _____

Je réserve un composteur de :

- 400 litres avec une participation de 30€
 600 litres avec une participation de 45€

Bon de réservation à retourner par courrier à :
Communauté de Communes du Pays de Craon
1 rue de Buchenberg - BP 71 - 53400 CRAON

ou nous contacter par :
Tél : 02 43 09 61 64 - E-mail : environnement@paysdecraon.fr

DÉCHETTERIE DE CRAON

La quantité de déchets déposés ne cesse d'augmenter dans les déchetteries, entraînant des rotations de bennes plus nombreuses. Les élus ont donc saisi cette occasion pour réaliser une nouvelle plateforme au sol pour les déchets verts et les gravats à la déchetterie de Craon. La capacité de stockage est ainsi augmentée, la circulation et le déchargement pour les usagers y sont facilités.

Cet agrandissement libère de la place pour développer de nouvelles filières de recyclage telles que les articles de sport et loisirs, les jouets et articles de jardinage. Désormais la déchetterie peut accueillir 19 flux différents.

Pour le bon fonctionnement de ce nouvel équipement, merci de trier vos déchets :

- en fonction de l'ordre des bennes (voir plan ci-dessous),
- dans les bennes appropriées afin de réduire la quantité de déchets jetés dans le « tout venant ».

L'objectif étant de diminuer la quantité de tout venant (déchets enfouis et non recyclés) qui représente 1000 tonnes/an à Craon soit un coût 120 000€/an.

N'hésitez pas à demander conseil aux agents présents sur le site.

LES DÉCHETS ACCEPTÉS

- 1 Amiante
- 2 Déchets verts
- 3 Gravats
- 4 Bois traité
- 5 Déchets non recyclables / Encombrants
- 6 Cartons
- 7 Textile
- 8 DOS : Déchets Diffus Spécifiques
- 9 Mobilier, jouets et jardinage Bois
- 10 Autres mobiliers, jouets et jardinage
- 11 Bois non traité
- 12 Huiles de vidange
- 13 Lampes
- 14 Pâles
- 15 DEEE : Déchets Électriques
- 16 ASL : Articles Sports et Loisirs
- 17 Espace de réemploi Emmaüs
- 18 Ferraille
- 19 Verres
- 20 Papiers / Cartonnettes



L'ensemble des efforts des habitants du Pays de Craon permet de contenir la flambée des coûts et de réduire l'impact environnemental.

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
BALLOTS ZA route de Craon 02 43 06 62 40		13h30 - 17h30		9h00 - 12h00		9h00 - 12h00 13h30 - 17h00
COSSÉ-LE-VIVIEN ZA des Platanes 07 88 58 87 60	13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
CRAON Chemin des Carrières 07 88 57 50 52	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
CUILLE Route de Saint-Poix 02 43 07 55 67		13h45 - 17h30				9h00 - 12h00 13h30 - 17h00
RENAZÉ Chemin de la Malvalière 06 74 91 01 74			9h00 - 12h00 13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
ST-AIGNAN-SUR-ROÉ ZA des Charmilles 02 43 06 79 60				13h30 - 17h30		9h00 - 12h00 13h30 - 17h00
QUELAINES-ST-GAULT ZA de la Chesnaie 02 43 69 54 31	13h30 - 17h30		9h00 - 12h00			9h00 - 12h00 13h30 - 17h00

CALENDRIER DE COLLECTE 2023 DES ORDURES MENAGÈRES ET EMBALLAGES

9094

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V	1 L	1 J
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S	2 M	2 V
3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 S
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L	4 J	4 D
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L
6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 S	6 M	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V	8 L	8 J
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S	9 M	9 V
10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 S
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L	11 J	11 D
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V	15 L	15 J
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S	16 M	16 V
17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 S
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L	18 J	18 D
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L
20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 D	22 M	22 M	22 L	22 J	22 J	22 V	22 M	22 D	22 M	22 S	22 V	22 L	22 J
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S	23 M	23 V
24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 S
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L	25 J	25 D
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 D	29 M	29 M	29 S	29 J	29 J	29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M
30 L	30 J	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S	30 M	30 M
31 M	31 V	31 V	31 L	31 M	31 L	31 L	31 J	31 S	31 M	31 M	31 D	31 M	31 M

Sachets, briques alimentaires, bouteilles, barquettes, pots et boîtes, flacons et bidons en films plastiques, emballages en métal



Ordures ménagères (déchets autres que ceux destinés au compostage, au recyclage et aux déchetteries)



Fénié
Emballages
Ordures Ménagères

- Seuls les bacs sont collectés (pas les sacs) à l'exception du jour de l'an, de Pâques et de Noël
- Les emballages sont à déposer en vrac, sans sac et non emboîtés
- Horaires de collecte : entre 5h et 14h. Vous devez sortir votre bac la veille au soir
- Positionner la poignée de vos bacs vers la route et les regrouper avec ceux des voisins

Du côté du Pays de Craon....

M P C - MOBILITE Dans le PAYS de CRAON

L'association permet aux **bénéficiaires de se déplacer pour garder des contacts et renforcer le lien social** quand la conduite devient impossible. Elle permet aussi aux **bénévoles et aux bénéficiaires de se rencontrer et de dialoguer. Cependant, l'association n'étant pas une entreprise, elle est en droit de refuser certains déplacements.** L'association Mobilité dans le Pays de Craon fonctionne depuis 2010.

Des bénévoles sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos déplacements. Les **Bénévoles** et les **Bénéficiaires** de l'Association doivent adhérer (droit d'entrée unique de 20 €) et prendre connaissance du règlement intérieur de M.P.C.

Les Bénéficiaires :

Les **Communes concernées** : MPC a vocation d'accompagnement sur tout le territoire du Pays de Craon.

- Personnes âgées qui ne peuvent pas conduire.
- Personnes qui ne possèdent pas de véhicules ou qui n'ont plus les moyens de le faire circuler.
- Personnes ayant un handicap temporaire ou permanent rendant impossible la conduite d'un véhicule.
 - Pas d'entrée, ni de sortie d'hospitalisation (même ambulatoire)
 - Pas de déplacement pour un bénéficiaire hospitalisé en médecine ou long séjour.
 - Pas d'accompagnement d'un bénéficiaire dont les déplacements sont compliqués : ces bénéficiaires seront orientés vers la famille (ou amis, voisins) ou vers des professionnels.

Prise en charge au domicile, accompagnement physique selon les besoins (aide aux courses, accès aux bâtiments)

L'association possède un véhicule Kangoo adapté aux fauteuils roulants, il est à la disposition des familles pour les accompagnements en fauteuil, y compris le week-end



Participation :

La participation est de 0,45€/km pour tout déplacement ou un forfait à l'intérieur de chaque commune, au-delà de trois arrêts il lui sera demandé 1€ par arrêt supplémentaire. Un reçu servant de justificatif comptable est systématiquement établi.

Les horaires : Du lundi au vendredi De 8h à 18 h sauf jours fériés

Modalités : A la demande aux jours et heures ci-dessus, sur simple appel téléphonique, prévenir **au moins 48 heures avant** la course ou le rendez-vous aux numéros suivants:

06.04.49.35.54 portable pour Craon

Pour d'autres renseignements appeler les numéros : 06.81.30.18.96 ou 02.43.02.44.36

Les bénévoles de la Selle Craonnaise : Richard DION, Gilbert GABILLARD, Claude et Nicole HELBERT, Jean – Luc COUTARD (réfèrent pour La Selle) tel : 02.43.06.24.14

La Commission scolaire et périscolaire est l'organe représentant la municipalité auprès de l'équipe enseignante lors des Conseils d'école. Elle prend en compte les demandes des enseignants pour assurer une qualité d'enseignement à nos enfants (sorties scolaires, matériels...).

La commission est présente également pour :

- Des réunions périodiques avec les membres du personnel (ATSEM, animateurs, responsable du restaurant scolaire) afin d'organiser les temps d'animation, remonter les actions à améliorer, préparer les documents servant de base à l'animation, tel que le passeport de la cantine par exemple.
- Des commissions avec le prestataire SODEXO, qui assure la confection et l'acheminement des repas au restaurant scolaire. Plusieurs fois par an, la commission donne son avis sur les menus proposés par le prestataire, en fonction notamment des goûts des enfants. Les menus du restaurant scolaire sont disponibles dans les panneaux d'affichage des deux écoles, sur le site Internet de la commune ainsi que sur l'application IntraMuros.
- Dans le cadre de l'ouverture prochaine de la nouvelle école, la commission a également travaillé avec les enseignantes sur le nouveau mobilier des classes et leurs besoins en matériels informatiques. Chaque classe sera équipée d'un vidéoprojecteur et de tablettes numériques.

Pour rappel, les inscriptions pour le restaurant scolaire sont à faire sur le portail familles (www.portail.paysdecraon.fr). Les agents pointent ensuite les élèves présents sur une tablette numérique.

Nouveauté : l'aide aux devoirs !

- Mis en place depuis le mois de septembre, tous les lundis soir de 16 h 45 à 17 h 30, elle est assurée par 4 bénévoles : Chantal et Pierre JOUFFLINEAU, Solange LAMY et Ghyslaine MONGAZON. Une dizaine d'enfants bénéficient de cette aide. Les familles sont très satisfaites de ce service rendu et les retours sont très positifs tant du côté des enfants que celui des parents. Une très belle expérience !



Sylvie BELLANGER

**Adjointe en charge des affaires scolaires
et périscolaires**

Les projets et sorties de l'école pour l'année scolaire 2022-2023



Le thème de l'année scolaire

Cette année, toutes les classes travailleront sur le voyage dans le temps. Chacune des classes découvrira des moments forts de chaque période historique.

Sorties scolaires :

Des actions seront organisées afin de financer les sorties au cours de l'année comme une vente de chocolats en avril, le festival du livre le 10 décembre lors de la journée des festivités de Noël organisée par la commune...

Chaque classe aura la chance d'aller une fois au cinéma de Renazé.

Les élèves des trois classes auront aussi le loisir d'aller voir un « Spectacle en chemin ».

Spectacle de fin d'année :

Cette année, les élèves de l'école vous donnent rendez-vous le mardi 4 juillet 2023 à la salle de l'Orion pour venir découvrir leur spectacle préparé tout au long de l'année.



L'équipe éducative :

Primaire :

Marion ROUXEL - Directrice - classes de CE2-CM1 et CM2

Virginie RAIMBAULT - classes de CP-CE1 et CE2

Muriel BELLANGER et **Anaïs LORIER** - AESH

Maternelle :

Elsa HOCQUARD et **Angélique DEROSSES-COGREL**

classes de maternelles de la petite à la grande section

Lise PAILLARD - ATSEM



École publique mixte

3, rue de la Sablonnière

Téléphone : 02.43.06.01.60

Mail : ce.0530452d@ac-nantes.fr

Composition du Conseil d'École

Maëva DEMY (titulaire)

Fanny GOSNIER (suppléante)

Prescilla COTTIER (titulaire)

Rose BEUCHER (suppléant)

Virginie PLACET (titulaire)

Angélique COUILLARD (suppléante)

...de l'association des parents d'élèves - APE...

Cette année, les actions de l'APE ont pu reprendre peu à peu avec l'amélioration de la situation sanitaire.

Voici les actions qui ont permis de récolter des fonds pour financer les différents projets de l'école :

- ◆ Vente de sapins de Noël en 2021
- ◆ Animations de Noël (organisés par la mairie) avec une vente de vin et chocolat chaud, vente de saucissons et kits de vin rouge chaud.
- ◆ Vente d'un livre de recettes
- ◆ Recyclage papier
- ◆ Repas à emporter en mars (à la place de la soirée de l'école)
- ◆ Vente de gâteaux BIJOU
- ◆ Fête de l'école & tombola

Ce fut une belle année avec de beaux bénéfices qui ont permis, notamment, de participer au financement du voyage scolaire des classes du CP au CM2 à Carolles-Plage en avril 2022 ! Cet argent récolté sert aussi à financer les voyages scolaires de fin d'année, le goûter de Noël avec les maîtresses, le cadeau offert à la journée animations de Noël...etc.

LES PROJETS A VENIR

- ◆ Vente de gâteaux BIJOU
- ◆ Stand à la journée « Animations de Noël »
- ◆ **NOUVEAU** Braderie des Loupiots (vente de vêtements & jouets pour enfants) au printemps
- ◆ Soirée de l'école à la salle de l'Orion le samedi 11 mars 2023.
- ◆ Buvette au spectacle de fin d'année de l'école.



Nous avons toujours besoin de nouvelles personnes pour mener à bien toutes ces actions. Alors si vous avez envie de vous impliquer dans la vie de l'école de votre enfant & soutenir tous nos projets, vous serez les bienvenus !

NOUVEAU LOCAL !!

Nous remercions la mairie qui nous met à disposition un nouveau local depuis juin 2022. Celui-ci se trouve rue Monseigneur Grimault (près de la porte de l'école maternelle). Un espace qui est entièrement dédié à l'APE et qui permet de stocker le matériel et y faire les réunions.



Le bureau 2022-2023 :

Présidente : Nathanaëlle FRÉMONT
Vice Présidente : Sabrina HOUILLOT
Trésorière : Fanny GOSNIER
Vice Trésorière : Lise PAILLARD
Secrétaire : Aude PAILLARD
Vice secrétaire : Élodie REZÉ

Collecte de papiers

Chaque premier samedi du mois, de 10h30 à 11h30, l'APE vous accueille pour récolter vos papiers destinés au recyclage ! Chaque tonne vendue (environ 1 fois par an) permet de financer les projets des enfants à l'école.

RDV au local près de la bibliothèque



Nathanaëlle FRÉMONT

Présidente de l'APE

L'accueil de loisirs de la Selle Craonnaise est géré par le CIAS du pays de Craon.

L'accueil est ouvert tous les mercredis durant la période scolaire.

A la journée ou à la demi-journée, les enfants de 3 à 11 ans sont pour l'instant accueillis dans le Pavillon du Cèdre en attendant le déménagement prévu courant 2023 dans la classe actuelle de maternelle, 3 rue monseigneur Grimault.

En 2022, il y a une moyenne de 10 enfants par mercredi.

Selon les effectifs, une navette est organisée vers l'accueil de Saint Aignan-Congrier.



Pendant les petites vacances et les vacances d'été, l'accueil se délocalise à la base de loisirs de la Rincerie.

Les petites vacances :

Il est ouvert tous les jours de 7h30 à 18h30, à tous les enfants à partir du CP et jusqu'à la 3ème.

Pour 2023, les ouvertures se feront : - du 13 au 17 février

- du 17 au 21 avril

- du 23 au 27 octobre

Il y a une moyenne de 20 enfants par jour.

Un séjour ski est organisé du 18 au 25 février au Collet d'Allevard en Isère. Il est ouvert à 50 enfants du pays de Craon. Il est déjà complet à ce jour mais plusieurs enfants de la commune seront du voyage.



Les vacances d'été :

Les enfants accueillis ont entre 6 et 15 ans. L'accueil sera ouvert du 10 juillet au 4 août. Il est ouvert à tous les enfants, mêmes ceux qui ne sont ni scolarisés, ni domiciliés à la Selle-Craonnaise. Pensez à vos neveux, cousins, petits enfants... Les enfants peuvent être accueillis du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Des activités « Rincerie » telles que Planche à voile, Kayak, Tir à l'arc, VTT sont proposées, ainsi que des animations et de nombreux jeux.

Il y a une moyenne de 32 enfants par jour (avec un maximum de 36 accueillis).

4 séjours seront organisés sur la base de la Rincerie pendant l'été 2023 (3 en juillet et 1 en août).

Gwladys et son équipe mettent tout en œuvre durant l'année, quelle que soit la période d'animation pour permettre à toutes les familles de trouver des solutions adaptées à leurs besoins en offrant des temps d'accueil et de loisirs pour tous.

Les inscriptions se font uniquement par le biais du portail familles. (www.portail.paysdecraon.fr)

Si toutefois, vous rencontrez des difficultés, vous pouvez joindre la directrice Gwladys LUTELLIER au 06.08.34.24.32 ou par mail alshlaselle@cias.paysdecraon.fr



Une **EQUIPE**
des **BENEVOLES**,
des **SALARIES**.

Un grand **MERCI** aux
**Bénévoles, Familles
Jeunes, Partenaires,
Financeurs, Salariés ...**

L'association intercommunale le Nulle Part Ailleurs, c'est



Un **PROJET**,
des **valeurs**

POUR TOUS

EPANOUISSEMENT

RENCONTRE

LIEN SOCIAL

Être ACTEUR

PARTAGE

MIXITE

ECHANGES

Et si vous profitez du début d'année pour prendre de bonnes résolutions et venir rencontrer l'association intercommunale le Nulle Part Ailleurs ?

En 2022, vous avez été plus de 320 familles, et quelques 400 jeunes à être venu dans nos locaux ou avoir participé à des actions délocalisées.

Les actions familles et habitants ont continué à se développer avec une grande nouveauté source de réussite : une tournée estivale de quatre spectacles vivants sur 4 communes différentes. (photo ci après à Ballots— 8 juillet 2022)

Côté jeunesse, la dynamique est repartie suite à la période COVID, avec entre autres, l'accueil de jeunes Estoniens et Hongrois dans le cadre de l'échange interculturel ou encore les ateliers à l'année et l'accompagnement de groupes et ou de foyers de jeunes.

2023, marquera le renouvellement du projet social de l'association pour 5 ans. L'occasion d'affirmer notre volonté de poursuivre les actions lancées depuis plus de 20 ans et de continuer à en développer de nouvelles comme l'axe accompagnement de la vie associative.

En espérant vous voir pousser les portes de l'association prochainement, toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

Maude Laurent, Simon Gendry, Sophie Gendry
Co présidents de l'association.



Un ACCOMPAGNEMENT pluriel, des ACTIONS, projets...

Axe JEUNESSE

C'est un **LOCAL** situé à Craon pour tous les jeunes à partir de 11 ans, ouvert les mercredis et samedis. **Possibilité de manger sur place le mercredi** : ouverture de 12h00 à 18h00.

Des **ANIMATIONS** pendant chaque période de vacances avec un programme d'activités riches et variés : sorties, grands jeux, activités manuelles, stages...

Des **ATELIERS** annuels : cirque, robotique, créativité, numérique...

Un **ACCOMPAGNEMENT** adapté à ton, tes projets, ton âge : séjours, sorties, échange interculturel, vide grenier...

Un **service de transport GRATUIT** si problème de mobilité.

ACCOMPAGNEMENT des groupes et des foyers de jeunes des communes : structuration, animations, suivi...

Des **temps spécifique 14 ans et +** : orientation, prévention, baby sitting...

Des **actions de prévention** au sein des collèves et MFR...

Axe ASSOCIATIONS

C'est une mise à disposition de matériel aux associations locales : **gobelets eco cups, tentes, chapiteau, vidéo projecteur, percolateurs, maquillage...** Renseignements auprès de la structure

ET un ACCOMPAGNEMENT adapté pour les associations du territoire pouvant se traduire par une aide technique, recherche de financement, une aide méthodologique : aide à la structuration de la vie associative, formation...

C'est aussi un espace pour communiquer sur ses manifestations.

Axe FAMILLE

C'est des **SOIREES**, des **CONFERENCES**, des **TEMPS d'échanges** pour les parents abordant différentes thématiques.

Des **ATELIERS Habilités parentales**, permettant de développer une communication différente avec son, ses enfants. Une **écoute** régulière.

Des animations **PARENTS / ENFANTS** autour de la cuisine, du jeu..., des **SORTIES** familiales + un programme d'animations estivales dynamique mélangeant activités et sorties.

Le **CLAS** (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) ouvert aux jeunes en lien avec les familles. Projet encadré par des bénévoles et un animateur jeunesse pour renforcer la confiance en soi et développer des outils.

Axe HABITANT

C'est avant tout un **accueil chaleureux** réalisé par notre équipe de salariés.

Une réponse à vos questions, un accompagnement adapté dans vos projets... **Un atelier couture, du théâtre, de la cuisine, l'atelier coupepouce.net** et des nouveautés à venir !

En libre accès : presse quotidienne, café, thé, PC avec internet dans le nouvel espace la **CANTOCH**. Escape ouvert les midis ou l'on peut venir manger son repas, au chaud, et dans la bonne **HUMEUR** !



Renseignements et Horaires d'ouverture



Tel : 02 43 09 09 69 / 06 86 80 08 75
Portable famille : 06 71 88 84 69
mail : equipe@lennullepartailleurs.fr
Site internet : www.lennullepartailleurs.fr



Hors vacances scolaires
Mardi, Mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 13h30-18h
Lundi, samedi : 9h -12h / 13h30-17h

Vacances scolaires :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h / 13h45 à 18h



**30 Grande Rue
53400 Craon**

Argent de poche

L'opération "argent de poche" s'adresse à tous les jeunes de la commune qui ont entre 16 et 18 ans. Pour qu'un maximum de jeunes puissent participer, le dispositif est proposé pendant les petites vacances scolaires, à raison de 5 demi-journées, matin ou après-midi, et pendant les grandes vacances, à raison de 5 demi-journées, matin ou après-midi.

Cette première immersion dans le monde du travail, permet aux jeunes, filles et garçons, de se confronter à la réalité (respect des horaires et des consignes, tenue adaptée, rémunération...) et de s'investir dans la vie locale... C'est l'occasion pour eux de se rencontrer, de rendre service à la collectivité, et de découvrir leur territoire à travers différents petits chantiers. L'encadrement se fait par les agents techniques, des bénévoles, les bénévoles des associations, les élus et/ou les animateurs jeunesse.

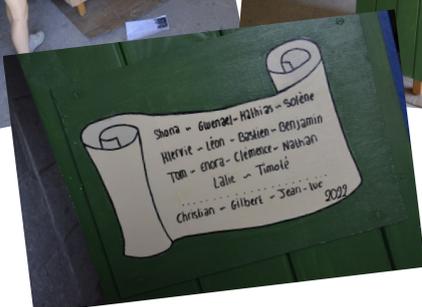
En 2022

14 jeunes ont participé à l'opération argent de poche sur un potentiel de 35 jeunes. Suivant leur disponibilité et parfois le Covid tous les jeunes n'ont pas effectué les 10 chantiers proposés. 9 jeunes ont réalisé 10 chantiers, 2 ont fait 8 chantiers, 2 ... 5 chantiers, et 1 jeune a fait 3 chantiers (COVID la 1ère semaine).

Pour une première fois, nous avons accueilli un jeune en situation de Handicap.

Les jeunes travaillaient par groupe de 3 ou quatre suivant les chantiers. Bonne ambiance de travail avec plus ou moins d'implication suivant les chantiers et les groupes, mais dans l'ensemble entière satisfaction des encadrants.

Quelques chantiers : la boîte à livres, clôture de St Amadour, montage vidéo....



Un grand merci !

aux agents communaux,
élus et bénévoles qui ont
encadré et participé aux
différents travaux en
apportant leurs savoir faire.



CCAS

Repas des aînés du 9 octobre 2022 à l'Orion

Après deux années consécutives sans évènement, nos aînés se sont enfin retrouvés lors du repas organisé par le CCAS de La Selle-Craonnaise.

Ils étaient au nombre de 41 autour de la table, à profiter du repas préparé par le traiteur « Le Marmiton » de Saint-Saturnin-du-Limet et servi par les élus et leurs conjoints.

Les doyens de la journée étaient **Colette Gendry** et **Roger Bodinier**.



Colis de Noël

Comme chaque année, les colis de Noël préparés par l'ESAT Le Ponceau, ont été distribués aux personnes de plus de 80 ans n'ayant pas pu venir au repas des aînés. La distribution a été faite par les élus et les membres du CCAS la semaine précédent Noël.

Portage des repas

Merci aux bénévoles qui contribuent à la distribution des repas lors de la fermeture du foyer des Charmilles. Les repas sont alors préparés par la cuisine de Saint-Amadour.

N'hésitez pas à contacter, Sylvie Bellanger,
si vous souhaitez rejoindre l'équipe!



La Mas Saint-Amadour, revient sur les événements qui ont eu lieu cette année!

Exposition "Couleurs primaires"

Mercredi 22 juin 2022, deux résidents de la Maison d'accueil spécialisée, accompagnés par deux professionnelles, sont allés à l'exposition "Couleurs primaires" organisée par Dominique Lahy, professeur de dessin d'Hasina. Ses toiles y étaient donc toutes visibles. Un pan de mur leur est consacré.

S'y trouvaient également des peintures vives en couleur de la Maison de retraite des Hunaudières ou d'autres structures des environs.

Ces toiles étaient présentées sur les murs de l'ancienne école de Congrier. Le propriétaire de ces murs, Qiang-Ma, est un artiste né en Chine en 1976.

Son sourire et sa passion pour les arts ont fait émerger chez Hasina et Jérôme un réel plaisir.

Qiang-Ma, très accueillant, nous a expliqué qu'il réalisait ses œuvres d'art à partir d'objets recyclés trouvés dans des endroits perdus (cave, grenier...). Sa démarche est donc bien écologique.



Ramassage des pommes

Comme chaque année, notre verger nous a offert ses plus belles pommes.

En ce 10 octobre 22, avec près de 15 jours d'avance, nous avons pu les récolter en prévision de réaliser cette année du jus de pommes.

Grâce à l'association « Espoir Jus de fruit » entreprise d'insertion basé à Ecoflant (49), les résidents pourront se délecter de ce fin breuvage tout au long de l'année !!

Un grand merci également à l'association Ponceau Charmilles qui nous a permis de stocker nos pommes quelques jours dans leur frigo !



Médiation animale

Le jeudi 15 septembre 2022, Sandrine PORTEJOIE est venue nous proposer une séance de médiation animale au château de St Amadour, via son Association Déclic Médiation par l'Animal.

Les résidents ont commencé la séance en aidant l'intervenante à sortir les animaux et le matériel de la voiture. Puis ils ont salué et fait connaissance avec les lapins et le chien.

Sandrine avait apporté des outils adaptés afin que les résidents puissent couper différents légumes. Après cette activité, les lapins sont venus sur la table afin de manger et être câlinés. Certains résidents ont apprécié le moment du câlin avec le lapin, Jean Paul et Câline sont restés longtemps l'un contre l'autre.

Puis le chien est venu mettre un peu d'animation, en nous léchant les mains, en mangeant des croquettes après les avoir cherché dans un jouet.

Il est même monté sur la table afin de s'adapter à la posture de certains résidents.

Cette séance de médiation a été très appréciée des résidents et des éducateurs. Elle a permis aux résidents de recevoir beaucoup de choses positives de la part des animaux et beaucoup de bienveillance de la part de l'animatrice. Nous espérons pouvoir réitérer ce genre d'activité au cours de l'année 2023.



Séjour de vacances à La Marne 44 - du 6 au 8 septembre 2022

Trois résidents accompagnés de trois éducateurs se sont rendus à La Marne (44), proche de Nantes, pour un séjour de 3 jours ; Ils ont été accueillis dans un gîte, spécialement aménagé pour recevoir des personnes qui résident dans des foyers d'accueil.

Ils ont ainsi découvert les alentours : Pornic et son port, Planète Sauvage et ses animaux en liberté.

Cette dernière visite a été la plus marquante, car il est plutôt inhabituel de côtoyer des dauphins, des lions, des ours, des loups se promenant au pied du véhicule ; Le bois de Saint Amadour n'accueille pas autant d'espèces !!!

Un séjour ludique et festif qui aura permis de faire découvrir un environnement différent de leur quotidien. Une « aventure » à renouveler dès que possible !



Séjour de vacances à SARZEAU

Six autres résidents du Foyer de vie et Foyer d'Accueil Médicalisé sont également partis du lundi 12 au vendredi 16 septembre 2022 à Sarzeau non loin du château de Suscinio en compagnie trois éducatrices.



Le 1^{er} jour, le voyage s'est très bien passé, nous avons pique-niqué avant de faire les courses et de nous s'installer dans notre magnifique gîte. Chacun a pu choisir sa chambre et s'installer tranquillement avant de prendre un apéro pour commencer les vacances.



Le mardi, nous avons visité le port du Crouesty, le port Saint Jacques avec un très bon restaurant vue sur le port avec un temps magnifique. C'était le top.

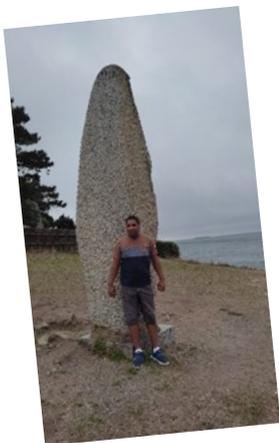


Le mercredi, nous avons fait une ballade d'une heure en calèche et visité la ferme ainsi que leurs produits locaux dont le fromage qui était succulent. L'après-midi direction le port Logeo où nous avons regardé les bateaux et fait une ballade avant d'aller à la pointe de Bilgroix.

Le jeudi, marché de Muzillac où nous avons fait quelques emplettes et l'après-midi ballade près de notre logement pour voir de plus près le château de Suscinio, la plage où nous avons mis les pieds dans l'eau et admiré la vue. En fin d'après-midi il était déjà temps de refaire nos valises mais pour remonter le moral des troupes une bonne crêperie était fort appréciée. Les galettes copieuses et les crêpes nutella avec un gros supplément de chantilly étaient fort appréciées. C'est avec le ventre bien rempli que nous avons bien dormi.



Le vendredi, debout de bonne heure pour un état des lieux du gîte prévu vers 10h00. Nous voulions en profiter encore donc une petite balade avec quelques souvenirs avant de prendre la route.



Au bout de $\frac{3}{4}$ de route, les encadrants sentent une odeur pas très agréable, nous décidons de faire un arrêt avant que nos éducatrices féminines puissent faire un diagnostic du moteur du véhicule. Comme nous nous sommes pas mises d'accord sur le diagnostic J nous décidons de faire appel à des professionnels et le verdict tombe : il faut remorquer le véhicule. Une équipe est donc partie à la recherche d'un supermarché pour acheter non pas un big mac mais un sandwich, c'était bon et marrant au final. On a bien rigolé et nous avons vu partir notre véhicule sans nous ni la remorque, mais heureusement, deux collègues sauveurs sont arrivés avec un autre véhicule.

Nous sommes revenus au Foyer avec pleins de choses à raconter aux copains et à nos familles. Merci aux résidents pour leur bonne humeur et leurs joies de vivre, merci aux encadrantes pour leur investissement et merci aux familles de nous avoir fait confiance. Nous sommes prêts pour l'année prochaine.

Changement de gouvernance pour l'Association Ponceau Charmilles.

Christian Portier, membre du Conseil d'Administration en 2006 puis Président en 2015, ainsi qu'André Blanchet Directeur depuis 1995, ont dit leur au revoir début juillet 2022 à l'Association Ponceau Charmilles. C'est au cours d'une journée conviviale organisée au foyer les Charmilles à La Selle Craonnaise que les membres du Conseil d'administration, les professionnels et les personnes accompagnées ont pu revenir sur leur parcours et saluer tout le travail réalisé.

Le binôme aura permis une évolution grandissante de l'Association Ponceau Charmilles toujours en lien et dans le respect des besoins et attentes du public accueilli. En effet au tout départ, grâce à l'action du Père Paul Laizé, un CRAT (Centre Rural d'Aide par le Travail) puis un foyer d'hébergement composés uniquement d'hommes sont créés dans le centre-bourg de La Selle Craonnaise.

L'Association n'a alors de cesse d'évoluer toujours en faveur et pour le bien-être des personnes accueillies. En 1998 est instaurée la mixité au sein des établissements, le chemin vers l'ouverture et la diversité des formes d'accompagnement ne fait que commencer :

- ◆ **En 1998** : création d'un Centre d'Accueil et d'Activité de Jour,
- ◆ **En 2013** : création d'un Foyer de Vie et de 16 Logements accompagnés (LOGAC).
- ◆ **En 2016** : l'ESAT compte 7 ateliers contre 3 au départ : maraichage, verger, horticulture, espaces verts, sous-traitance, magasin et détachement en entreprise.
- ◆ **En 2019** : mise en place de la délégation de suivi des accueillants familiaux en lien avec le Conseil Départemental.
- ◆ **En 2020** : rénovation et agrandissement de l'ESAT passant de 1 300 à 2 600 m².
- ◆ **En 2022** : création d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale.

L'Association qui comptait au départ 30 personnes accueillies, en accompagne aujourd'hui plus de 70 sur le territoire de l'EPCI du Pays de Craon et ce quotidiennement grâce à une équipe pluridisciplinaire composée de 35 professionnels.

C'est dans cette même lignée de changements que la nouvelle gouvernance s'est inscrite, puisque la nouvelle Présidente Martine Coutard et le nouveau Directeur Christophe Bourdais ne sont pas inconnus aux bataillons. En effet, Martine Coutard est membre du Conseil d'Administration depuis 2012 et Christophe Bourdais salarié de l'Association depuis 2007. Il a occupé les postes de responsable de services puis de directeur adjoint aux côtés d'André Blanchet ces 5 dernières années.

Nous pouvons déjà vous dire que de nombreux projets sont en cours toujours dans le souci du maintien ou du développement de l'autonomie des personnes accueillies et de l'ouverture sur le droit commun notamment au travers de l'inclusion.

Ainsi un projet de délocalisation de l'habitat sur la commune de Craon devrait voir le jour dans les années à venir, proposant des modalités d'habitats plus variées avec du collectif, semi-collectif et de l'habitat inclusif individuel.

Deux projets d'habitats inclusifs ont d'ores-et-déjà été validés par la CNSA et le Conseil Départemental en novembre 2022 suite à un appel à projet :

- ⇒ 16 logements qui restent sur La Selle Craonnaise gérés par l'Association Ponceau Charmilles vont prendre la dénomination d'habitat inclusif à compter de 2023, avec un financement sur de l'aide à la vie partagée pour accompagner les personnes dans leur projet de vie sociale.
- ⇒ 10 logements sur Craon seront créés grâce aux financements de la Fédération Paul Laizé, à laquelle l'Association Ponceau Charmilles adhère depuis sa création.

Il y a donc, dans les prochaines années encore beaucoup de projets à mener et à concrétiser. Les personnes accompagnées, les professionnels, les administrateurs, les élus, les partenaires continueront d'être associés pour co-construire les réponses aux nouveaux besoins des personnes accompagnées.

L'Association Ponceau Charmilles souhaite poursuivre ses actions pour être reconnue comme un acteur engagé pour son territoire.



L'équipe de Ponceau Charmilles

De gauche à droite :

M. Christian Portier, M. André Blanchet,
M. Christophe Bourdais et Mme Martine Coutard

Le Magasin

Le magasin est une activité de l'ESAT-R Le Ponceau. Il propose à des personnes en situation de handicap une activité professionnelle adaptée aux compétences de chacun, axée vers la vente de produits issus de l'agriculture biologique.

Nos circuits de distribution

Commercialisation de produits BIO sous 4 formes :

- Le magasin « Les paniers du Ponceau »
- Le marché de Château-Gontier
- Les abonnements panier avec possibilité de dépôts

Les commandes via magasin@ponceaucharmilles.fr



Réalisés

Signalisation au sol des places de stationnements dans la rue des Étangs .



Pose de balises en bas de la rue Monseigneur Grimault sécurisant ainsi l'accès au stade Roland Joufflineau.

Remplacement annuel des panneaux très abimés.

Passage de caméra en bas de la rue Monseigneur Grimault faisant état de racines encombrant le réseau situé sous les terrains de pétanque. Ceci explique probablement les problèmes d'inondations survenus à cet endroit.



Recensement de la voirie communale à réhabiliter en 2023 (compétence Com.Com).

Réhabilitation de certaines rues dans le village.

Choix de l'entreprise pour la réalisation du plateau surélevé prévu rue de La Gare.

Projets

Enfouissement des réseaux rue des Étangs et rue Monseigneur Grimault sur deux années 2023-2024.

Renouvellement de panneaux divers.

Réalisation du plateau surélevé RD 150 (rue de La Gare) 1^{er} semestre 2023



Installation d'un panneau STOP au croisement du Chemin de la Chaîne et de la route de Ballots pour sécurisation des sorties du site de La Rincerie en forte affluence à certaines périodes de l'année.

Rénovation de divers passages piéton, bande Stop, Cédez le passage dans le bourg.

Installation éclairage public sur le parking du terrain de football.



Réalisés en 2022

La création d'un parc et d'un sentier permettant une liaison douce entre le centre du village et le futur pôle Enfance-Jeunesse « l'Écoloise ».



- Le choix de la société qui installera le city stade près du groupe scolaire « L'Écoloise »
- L'étude de l'aménagement des allées du cimetière présentant des coûts importants, la commune et les agents ont optés pour un entretien manuel très régulier des allées.



Le calvaire de « La Croix des Ânes » à l'angle de la route de Ballots et de celle de St Aignan a été débroussaillé et bien nettoyé pour y permettre la plantation de plantes grasses économes en arrosage.

L'achat et l'installation d'une réserve d'eau de pluie (5 000 litres) afin de pallier le manque d'eau récurrent depuis quelques années à la période estivale.



Projets pour 2023

La création d'un city stade près de la nouvelle école, du centre de loisirs et du terrain de football créant ainsi le pôle jeunesse évoqué ci-dessus.



Le réaménagement et engazonnement de l'aire de jeux de La Talbottière (prévu en 2022 mais reporté au 1^{er} trimestre 2023).

- Le réaménagement autour de l'étang du lavoir.
- La suppression du bosquet d'arbres derrière le terrain de football.
- La suppression et remplacement de la haie de houx rue de La Croix du Bray, afin de faciliter l'accès aux piétons et réaménagement du parking attenant en enrobé.
- L'étude pour le réaménagement des massifs en bas de la rue des Charmilles.
- L'embellissement des trois entrées du village (route de Renazé, route de Craon et route de St Aignan)
- L'arrachage des vieux poteaux longeant le terrain de foot côté rue Monseigneur Grimault.

Journée citoyenne

La commune de La Selle-Craonnaise souhaite mettre en place une « Journée citoyenne ». Le principe est le suivant :

Chaque année, durant une journée, les habitants d'une commune ou d'un quartier se mobilisent bénévolement pour réaliser ensemble des projets (chantiers d'amélioration du cadre de vie, rénovation d'équipements, valorisation de l'histoire et du patrimoine, contribution aux projets associatifs, projets culturels...), dans des lieux symboliques utiles à tous.



C'est l'occasion pour tout habitant volontaire de devenir acteur pour le bien commun, accompagné des élus qui retissent ainsi des liens forts avec leurs concitoyens. Cela permet de fédérer toutes les énergies positives autour des valeurs de civisme, de respect et de partage.

Rappel : Zéro phyto !

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'entretien des espaces publics passe par d'autres moyens que les produits phytopharmaceutiques (comme le Round'up). Cette disposition de l'article 68 de la loi de transition énergétique s'impose à l'État, aux collectivités locales et aux établissements publics.



Les agents des collectivités ne peuvent plus traiter chimiquement :

- les espaces verts (parcs, squares,...)
- Les lieux de promenades
- Les abords des forêts et les trottoirs

Une seule solution, désherber MANUELLEMENT :

- À l'aide d'outils spécifiques (binettes,...)
- Avec de l'huile de coude !!!! Et pourquoi pas en famille !
- Aidez-nous à conserver notre village propre : entretenez votre trottoir, c'est un geste collectif et citoyen !

Commission bâtiments

Après une année 2021 en demi-teinte dû aux restrictions sanitaires, la commission « Bâtiments » a relancé ses différents projets visant à revitaliser le centre bourg et le rendre plus attractif.

Voici une rétrospective des projets et travaux effectués sur l'année 2022 :

Le logement du commerce « Au Bon Endroit »

La fin des travaux de réaménagement du logement, initié en 2021, se sont terminés en début d'année 2022 avec l'aménagement intérieur de la pièce créée à la place du toit terrasse pour un montant de 35 850,66 €



Pavillon du Cèdre

Toutes les menuiseries du pavillon ont été remplacées pour un montant de 12 764,37 €



9 place Jean Bruchet

Démolition de la maison, afin de créer un parc entre le centre bourg et le groupe scolaire « l'Ecoloise », pour un montant de 41 042,46 €, comprenant le désamiantage.



Création d'un parc entre le centre du village et le groupe scolaire !

Une terrasse de 40 m² sera également créée, pour le café « Au Bon Endroit ».

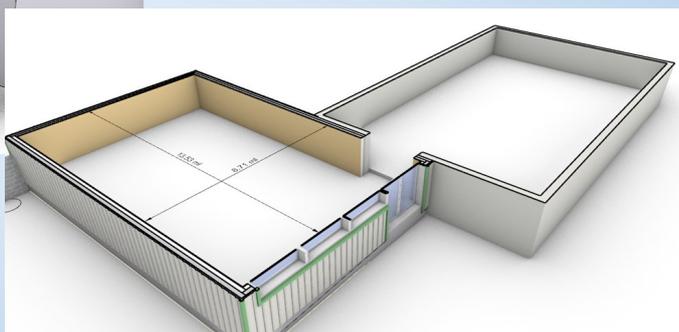
Des détecteurs de CO² ont été installés dans les bâtiments communaux pour un montant de 1 013,26 €.

Le Groupe scolaire « L'Ecoloise »

Les travaux touchés à leurs fin! Les enseignantes et les enfants devraient pouvoir entrée dans cette nouvelle école à la rentrée des vacances d'hiver, soit le 27 février.



Le principal projet pour 2023, pour la commission bâtiment est l'extension du complexe sportif, avec la réhabilitation du hangar jouxtant, qui accueillera principalement les entraînements du tennis de table.



La Commission Animation en 2022

c'est Quoi... ???



Le concours des Illuminations 2021

Remise des lots aux gagnants avec participation de l'ESAT pour le 1^{er} prix, Freddy HERBERT pour le second et la boulangerie Renouard pour le 3^{ème}.

Les Commémorations du 8 mai
et du 11 novembre



La visite de la nouvelle école et le vote du nom de la nouvelle école

- Visite de la nouvelle école en construction.
- Proposition de nom pour notre nouvelle école aux sellois et validation par le conseil municipal :
*Ce sera « **l'Ecoloise !** », qui est la contraction « d'école » et « Selloise ». Ce nom avait été proposé pour sa connotation écologique qui correspond parfaitement aux nouveaux bâtiment réalisé en bois de paille.*



Le feu d'artifice du 9 juillet

Lors de la fête du village organisé par « Tous en Selle »

La décoration du bourg pour Noël avec la participation de bénévoles

- Fabrication de faux paquets cadeaux.
- Installation des sapins dans le bourg et à l'entrée du village.
- Décoration des sapins avec les décorations fabriquées par les bénévoles.



L'animation de Noël qui a eu lieu le 10 décembre 2022

- Rencontres avec les structures et les partenaires.
- Installation des barnums et de la sono pour l'après-midi
- Animation de l'après midi par les élus : exposant sellois, chants de Noël par les enfants de l'école, illumination de la place pour finir l'après-midi.



Et la Commission Communication c'est



La gestion de la page Facebook est réalisée par deux élus de la commission.



Cette page, créée en avril 2021, est l'occasion de communiquer sur la commune et de partager les événements importants, les informations et les animations auprès de l'ensemble des sellois...et de Navarre !!! Elle compte à ce jour 254 abonnés et 102 050 vues depuis son ouverture.

Le site internet et l'application IntraMuros (à télécharger sur Play store ou Apple Store) sont gérés par le secrétariat de la mairie.



Site internet, Facebook, intramuros et presse écrite.

Tous ces modes de communications sont mis en place pour partager avec l'ensemble des habitants de la Selle Craonnaise les informations importantes, le lien avec les associations et les divers événements à partager.



N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez que l'on fasse paraître vos événements.

Nous avons besoin d'un correspondant presse écrite!

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.



C'est aussi....

La rencontre avec les Associations début octobre : présentation du bureau, des projets passés et à venir.

Le vivre ensemble à la Selle Craonnaise c'est l'objectif que s'est fixé la commission Animation et Communication.

Un grand merci à tous les bénévoles, Associations, Sellois, Selloise qui participent à tout ces événements qui dynamisent notre village.



La bibliothèque en quelques chiffres...

- Sur le réseau du Pays de Craon, qui compte 19 bibliothèques, on compte 3 081 lecteurs pour une estimation de prêt à 120 000 sur l'année 2022.
- La bibliothèque de la Selle-Craonnaise compte 2 467 documents disponibles, dont 1 903 en fonds propre.
- 111 Sellois, dont 82 adultes et 29 enfants, sont des lecteurs actifs du réseau. On peut ajouter à cela les 7 cartes ludothèque, les 5 cartes écoles, les 4 cartes collectivités, une carte assistante maternelle et une carte association.
- 86 lecteurs ont fréquentés la bibliothèque de La Selle-Craonnaise, dont 60 sellois. Les autres étant probablement des personnes ayant réservés des ouvrages de La Selle-Craonnaise.
- Au 31 octobre 2022, 1 334 prêts ont été effectués dont 421 auprès des scolaires. On estime 1 650 le nombre de prêts à la fin de l'année.

Les animations passées

Histoires et contes :

- Mercredi 23 février 2022 : non comptabilisé
- Mercredi 4 mai : 12 enfants et 3 adultes

Séances Bébés lecteurs (avec le Relais petite enfance) :

- Mardi 1^{er} mars 2022 : 10 enfants + 5 assmat
- Mercredi 21 juin 2022 en musique : 12 enfants + 5 assmat



Les animations à venir

Histoires et contes (sous réserve !!)

- mercredi 17 Mai 2023 à 11h

Séances Bébés lecteurs (avec RPE)

- jeudi 07 février 2023 - 9h30 (inscription auprès du RPE)

Les permanences

Les permanences se déroulent le mercredi de 10h30 à 11h30 et le samedi de 10h00 à 11h30. Nous accueillons aussi les 3 classes de l'école le 3^{ème} jeudi de chaque mois en après-midi.

De nombreux bénévoles s'impliquent dans la tenue des permanences et dans l'organisation de la Bibliothèque : Jean – Luc Coutard, Bénédicte Croissant, Marie Désert, Mado Dion, Marie- Laure Emery, Emeline Gendron, Fanny Gosnier, Chantal et Pierrot Joufflineau, Valéria et Marc Lodovici, Ghislaine Mongazon, Fernand Serru. Un grand merci à eux!

Pour rappel !

Vous pouvez accéder au catalogue en ligne via l'adresse www.paysdecraon.fr, dans l'onglet culture : réseau lecture publique. Vous avez ainsi la possibilité de consulter, réserver et prolonger vos documents. Pour plus d'informations vous pouvez contacter la médiathèque au 02.43.06.07.25.

A noter que vous pouvez désormais emprunter les liseuses. Contacter la médiathèque de Craon

Nous contacter :

Salle Pauline d'Armaillé : 02.43.06.60.32

L'appli « Ma bibli »

(à télécharger sur Play store ou App store)

Pour votre 1^{ère} utilisation :

1. lancez l'application,
2. Choisissez votre bibliothèque : réseau lecture du Pays de Craon,
3. Faites « mot de passe oublié » et renseignez votre n° de carte. Un code de vérification vous sera envoyé afin de créer votre mot de passe.
4. Connectez-vous avec votre n° de carte et votre mot de passe : Vous êtes sur Ma Bibli!

L'Étang du Lavoir

L'ouverture de la saison de pêche à l'étang du Lavoir est fixée au samedi 4 mars 2023 à 8h00, par un lâcher de truites (50 kg de truites).

Des cartes seront en vente sur place au tarif de 7,00€ pour les journées des 4 et 5 mars. Une gaule autorisée.

Comme tous les ans, pour les pêcheurs assidus, les prix des cartes à l'année sont les suivants :

- 30,00€ pour 3 gaules
- 15,00€ pour une gaule.

Un deuxième lâché reste à définir.

Les cartes sont en vente chez Helma « Au Bon Endroit » et à la Boulangerie Renouard.

Paul JANNEAU, Président



Gym Selloise

Les séances de gymnastiques Selloise ont lieu tous les lundis soir à partir de 20h30 à 21h30, hors vacances scolaires.

L'animatrice, Nathalie DERIEN, assure les cours en proposant :

- Renforcement musculaire.
- Cardio.
- Stretching.

Les exercices sont variés, d'intensité modérée à soutenue, suivant le choix de chacun et en musique.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre!

Le bureau :

Présidente : Isabelle LAURENT

Trésorière : Martine SORIEUL

Secrétaire : Marie-Christine BEDIER

Nous contacter :

Isabelle LAURENT : 02.43.06.04.47

Par mail :

isa.charly.laurent@orange.fr

Assistantes maternelles

Madame Bénédicte BLANCHET	: 17 rue de la Croix du Bray	- 02.43.07.36.28
Madame Marie-Thérèse BRIELLE	: 5 allée des Manguiers	- 02.43.06.21.73
Madame Stéphanie HOUILLOT	: 26 rue de la Croix du Bray	- 02.43.06.91.27
Madame Sonia HOUSSEAU	: 1 allée des Tilleuls	- 02.43.09.64.40

La liste des assistantes maternelles de votre commune est mise à jour tous les mois par les services de la Protection Maternelle et Infantile de la Mayenne et consultable en mairie sur le panneau d'affichage.

*Vous pouvez également consulter le site **monenfant.fr**.*



Lors de son assemblée générale du 4 mars 2022, ce fut l'occasion de rappeler les objectifs de l'association et de présenter les manifestations pour l'année 2022 après 2 années de disette (2020 et 2021).

Cette association a pour objet :

- ◆ Créer des liens entre les associations communales par des échanges et des animations ...
- ◆ Promouvoir la culture par l'organisation de spectacles avec des partenariats :
 - ◆ les EMBUSCADES
 - ◆ ASSPRO (cinéma)
- ◆ Etablir un réseau afin de mieux communiquer entre nous
- ◆ Permettre un accès aux structures communales pour les habitants de la commune qui ne font partie d'aucunes associations.

Le bureau

Président : COUTARD Jean – Luc
Vice – Président : MONGAZON Franck
Trésorière : PERRET Florence – Helbert Nicole
Secrétaire : JOUFFLINEAU Pierre – BLAISE Annick

Les Membres :

BRIELLE Marie Thé
COURCELLE Eloïse
FREMONT Nathanaëlle
HOCDE-QUARGNUL Catherine
JUGE Malou
MORICEAU Cathy
SORIEUL Martine

Mail : tousenselle.asso@gmail.com

Les animations en 2022

Les randonnées histoires

Après 2 ans d'abstinences, notre célèbre conteur Pierrot était content de reprendre le chemin habituel des randonnées contées. Un public nombreux s'est déplacé et en a profité pour approfondir ses connaissances sur la Selle : le château de St Amadour en 1900, L'Histoire des ateliers du Ponceau, L'histoire de l'étang de la Rincerie, le château de l'Ansaudière au fil du temps.



Spectacle Ecole : 5 juillet

Le spectacle de Noël n'ayant pu se dérouler, l'association TOUS EN SELLE a décidé de le reprogrammer le dernier jour d'école. Daisy RADEPONT et Florent HAVARD de la troupe « Fais pas ci, Fais pas ça » ont proposé un spectacle « contes autour du Monde » pour le plus grand ravissement des enfants. L'association réfléchit déjà à un nouveau spectacle pour les enfants.



Fête communale

Une première initiative avec Freddy qui a su mobiliser un petit groupe Un deuxième coup de pouce par la Mairie mobilisant associations et personnes pour une première rencontre ... Une organisation laissée à l'association Tous En Selle (4 mois de rencontres et de réunions) ont créé l'évènement et le succès de la fête communale. Une dynamique qui ne demande qu'à se poursuivre avec de nouveaux acteurs réunissant jeunes et seniors. Pour les volontaires qui veulent nous rejoindre, la prochaine réunion est fixée au lundi 23 janvier 20h30 Salle Doisneau Lamy.



Les dates en 2023

Samedi 28 janvier : Soirée Ciné cabaret salle du FCC Cossé en partenariat avec l'association ASSPRO

Dimanche 26 février : Après-midi jeux de société salle Doisneau Lamy

Mardi 14 mars : En partenariat avec les Embuscades, Spectacle « A travers CHANT » salle de l'ORION

Samedi 6 mai : Sortie « oiseaux » à la Rincerie avec Mayenne Nature Environnement

Jeudi 25 mai : 1ère Rando semi-nocturne

Samedi 3 juin : 3ème Nuit sur toile Blanche à l'ORION en partenariat avec l'association ASSPRO

Jeudi 22 juin : 2ème Rando Semi-nocturne

Samedi 8 juillet : Fête communale /Animations toute la journée... pour les volontaires qui veulent nous rejoindre, réunion de préparation le lundi 23 janvier 20h30 (SDL)

Jeudi 20 juillet : 3ème Rando semi-nocturne

Jeudi 17 août : 4ème Rando semi-nocturne

Septembre – Octobre : Spectacle à l'ORION en partenariat avec les EMBUSCADES (festival de l'Humour)

Novembre : sortie Champignons avec M N E (Mayenne Nature Environnement)

Petit retour sur une saison 2021-22 plutôt réussie pour nos séniors : Très belle 2ème place pour l'équipe fanion (2ème division), maintien de la B (3ème division), ainsi qu'un bilan très positif pour nos équipes jeunes dont les féminines, environ 180 licenciés, retour du Tournoi Inter-Familles (24 équipes) après deux années d'interruption. Et surtout des sourires !

Cette nouvelle saison démarre avec un nouveau palier atteint : **200 licenciés** !

- Deux équipes séniors, encadrées par l'entraîneur principal David Poirrier et Florian Martin.
- Une grande première, une équipe sénior Féminine ! en entente avec Méral-Cossé .
- Autre nouveauté, notre première équipe de foot en salle (FUTSAL) encadrée par Tanguy Cornet.
- Les U18 Filles encadrées par Emmanuel Lardeux.
- Les U15 Filles encadrées par Louison Croissant et Martin Gendry.
- Les U15 Garçons encadrés par Martin Gendry et Julien Guillet.
- Les U13 Filles encadrées par Lucie Guillet, Jean-Vincent Coquet et Olivier Sauvaget.
- Les U13 Garçons encadrés par Mickael Tual, Frederic Hervé et Samuel Houillot.
- Les U11 encadrés par Guillaume Bélouard, Yanis Certenais, Samuel Louzier et Daniel Raimbault.
- Les U9 encadrés par Louison Croissant, Fabrice Binaud et Guillaume Bélouard.
- Les U7 encadrés par Régis Lardeux, David Bruneau et Martin Gendry

Nous avons deux emplois parmi les encadrants des jeunes, à savoir : Louison Croissant en tant que Service Civique, et Martin Gendry dans le cadre de son BP JEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport).

Nous contacter

Co-Présidents :

Manu Cottier

06.87.47.33.73

manu.cottier@orange.fr

Martial Godiot

06.40.29.82.91

martial.godiot@sfr.fr .

Notre page FACEBOOK : [FC SOM 53](#) .

Nos manifestations :

Après **les plats à emporter** fin novembre (Rougail et Tartiflette), les **traditionnels Calendriers** ont fait leur retour en fin d'année, sous un nouveau format.

La **Soirée Choucroute** en présentielle aura lieu le 28 Janvier à St Aignan.

Le **Tournoi Molcky** aura lieu le 22 Avril à St Aignan.

Le **Tournoi Inter-Familles** aura lieu le 28 Mai à La Selle.

Aurélien Gendron, membre du bureau.



*L'ensemble du club vous souhaite
**UNE EXCELLENTE
ANNEE 2023 !***



Du changement et un début de relance!

Après plus de 20 ans de bons et loyaux services en tant que président, et comme annoncé depuis longtemps Mr CHARLES Didier a pris sa retraite civile ainsi qu'à la présidence du club.

Un nouveau bureau et un nouveau président ont donc été élu :

- Président Vincent CHESNEL
- Trésorier Nicolas PERIGOIS
- Secrétaire Quentin PRODHOMME
- Correspondant Aymeric PRODHOMME
- Membres Jacky LEPAGE, Régis CHAPONNAIS, Brice HENRY



Comme nombreux clubs sportifs, la crise sanitaire a impacté les effectifs en termes de licenciés. Mais cette année, un début de relance avec 5 nouveaux joueurs, nous permet de penser que la crise est derrière nous. Nous comptons à ce jour 32 licenciés.

Cette hausse du nombre de licenciés est probablement due aussi au succès de notre tournoi d'été.

En effet, sur 8 vendredis consécutifs entre juillet et août se déroule ce fameux tournoi ouvert à tous! Licenciés ou non, jeunes et moins jeunes, hommes et femmes et dont le fil conducteur est la bonne humeur !!! (Restauration et buvette sur place)

Ces derniers ne peuvent se tenir que grâce à nos bénévoles, joueurs et parents de joueurs, sans qui cet évènement ne connaîtrait pas un tel succès! Un GRAND MERCI A EUX.

Cette année, nous avons engagés plusieurs équipes aux niveaux départemental et une qui à su ce hissée en Régional 3.

Ces rencontres se déroulent :

- ▶ le vendredi soir avec la :
 - M 2 avec Aymeric, Régis, Jacky, Maxime, Mathias, Nicolas, Quentin
 - M 4, avec Bruno, Sébastien, Stéphane, David, Enzo, Didier, Firmin, Timoté
- ▶ le samedi après-midi pour le championnat jeunes qui sont en :
 - D2 avec Firmin, Kévin, Nathan
 - D4 avec Joanna, Annaelle, Chloé
 - D5 avec Louis, Laouenan, Thomas
- ▶ le samedi après-midi ou dimanche après-midi pour la
 - Régionale 3 avec Vincent, Martin, Fabrice, Brice, Aurélien



Nous espérons engager 2 nouvelles équipes pour la deuxième phase qui débutera en janvier.

Pour cette saison, le bureau a décidé d'engager un entraîneur diplômé pour nos jeunes pousses. Il se nomme Fabrice MILLET et intervient un mercredi sur deux avec l'aide de Brice et Quentin. C'est une moyenne de 11 joueurs à chaque entraînement. Bravo pour cette constance.

Jours et heures d'entraînements

Mardi et mercredi à partir de 20 heures pour les adultes
Mercredi de 17heures à 19 heures pour les jeunes

Pour tous ceux qui désirent nous rejoindre ou simplement curieux, n'hésitez pas à nous suivre sur la page Facebook du club (tennis de table la Selle Craonnaise) Ou de contacter Mr Chesnel Vincent au 06.82.73.17.06 ou par mail : slttlasellecraonnaise53@gmail.com

A bientôt au bout de la table, Le bureau.



pour tous, toute la vie, partout

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau associatif national de service à la personne. Pour l'ADMR, toute personne doit pouvoir bien vivre chez elle, de la naissance à la fin de vie. Le professionnalisme de ses salariés conjugué à l'écoute de ses bénévoles permet d'y contribuer en entretenant le lien social et en délivrant un service adapté à chacun.

L'ADMR de ST AIGNAN SUR ROË à vu le jour le 6 mars 1972, l'association emploie 15 salariés et compte 18 bénévoles qui accompagnent plus de 90 bénéficiaires sur les commune de ST AIGNAN SUR ROË, LA SELLE-CRAONNAISE, FONTAINE-COUVERTE, BRAINS-SUR-LES-MARCHES, ST MICHEL-DE-LA-ROË, LA ROUAUDIÈRE, SENONNES, ST ERBLON. L'association propose une large gamme de services : accompagnement des personnes en situations de handicap, aide et soins aux seniors, entretien de la maison, garde d'enfants...

Vous êtes intéressé ? Contactez-nous ?

Présidente : Annick DUS (02.43.06.38.91)

Référente commune : Annick MOREAU (02.43.06.20.41)



« 1939-1945 : La Selle-Craonnaise sous l'occupation allemande » pourra être le titre d'un livre à paraître qui sera réalisé grâce aux témoignages des sellois qui ont vécu cette période ou qui sont porteurs de souvenirs racontés par leurs proches. Je remercie par avance tous les sellois qui voudront bien prendre contact avec moi pour évoquer ces souvenirs. J'ai déjà commencé depuis plusieurs années et ce livre portera sur des thèmes tels que : la vie au village avant la déclaration de guerre, le conflit lui-même avec ses victimes militaires (238.000 soldats y laisseront la vie en mai et juin 1940), les prisonniers de guerre pris sur le front (environ 1.900.000 hommes) et qui ne reviendront qu'au milieu de l'année 1945, l'occupation par les soldats vainqueurs, la déportation en camp de concentration pour certains, le S.T.O. à partir de 1943 dont les requis (environ 400.000 hommes) ne reviendront eux aussi qu'en 1945, les actes de résistance, les réquisitions, le déplacement des populations à travers la France puis enfin la libération de notre région deux mois après le débarquement du 6 juin 1944, les prisonniers allemands après la défaite du Reich de 1945 à 1947 et la vie qui reprend enfin après ce conflit mondial sont les grandes étapes de ce qu'on appellera désormais « La Seconde Guerre Mondiale ».

Les lignes suivantes sont une petite partie de ce qui sera un livre de mémoire et qui permettra aux jeunes générations de connaître un peu plus leur village et son histoire.

Bonne lecture

Pierre JOUFLINEAU

La libération du village (6 août 1944)

S'agissant de la libération du village par les Alliés, les témoins de l'époque ne sont pas unanimes. Une grande partie ne se rappelle pas du passage d'un convoi allié passant dans le village avant de rejoindre Craon ; certains affirment s'être déplacés à Ballots pour applaudir au passage des libérateurs ; d'autres se sont déplacés à Craon et se rappellent du pont coupé sur l'Oudon ; un petit nombre enfin pense avoir vu une colonne blindée traverser notre village. Menons donc l'enquête ! Prenons d'abord connaissance d'une correspondance épistolaire de notre ami Bernard FLAHAUT, jeune réfugié sellois à la ferme du « Plessis » et originaire du Pas-de-Calais dont la mémoire me semble infaillible.

Correspondance du 12 septembre 1994 entre Bernard F. et Pierrot J.

« Début août, un grondement incessant se fait entendre vers le Nord. Les avions passent et repassent, le front semble bouger. Mais, perdus dans notre ferme, nous ne savons rien de ce qui se passe. En août, une jeep américaine a foncé sur le troupeau d'oies de la ferme. Vite, Mimie a pris sa bicyclette pour emmener quelques cadavres au propriétaire. N'avait-il pas droit à une certaine portée du troupeau ? Un après-midi, je pars à bicyclette chercher du pain dans le bourg. Quelle n'est pas ma surprise de voir des drapeaux tricolores aux fenêtres ! Les Américains sont passés par le village le dimanche précédent et nous n'en savions rien..... Nous voici libérés, et vraiment sans problèmes ! J'ai bien fait d'accepter l'évacuation en Mayenne.....

Et le temps passe, rythmé par les travaux quotidiens. Toujours pas de nouvelles du pays, et c'est par le journal devenu maintenant « Ouest-France », que j'apprends que Boulogne-sur-Mer est libérée vers le 10 septembre. Mais il faudra attendre la fin du mois de Septembre pour qu'une famille étaploise arrive jusqu'à La Selle-Craonnaise et nous apprenne que nos parents ont survécu....! »

Notons ici la précision du souvenir. Le 6 août 1944 était bien un dimanche. En revanche, pour notre étaplois, le doute existe sur le passage des alliés dans le village. Pour en avoir discuté à plusieurs reprises avec lui, il n'a pas eu connaissance du passage des alliés dans le village. Mais il convient qu'il était isolé dans la ferme du « Plessis ».

Pour répondre à cette interrogation, j'ai puisé dans le livre très documenté de Marc VALLÉE intitulé « Cinq Années de Vie et de Guerre en Pays Mayennais » ; notamment le chapitre IX ; & 2 titré : Opérations d'ensemble relatives à la prise de Château-Gontier par le Groupement Tactique A du Général Eugène A. Régnier :

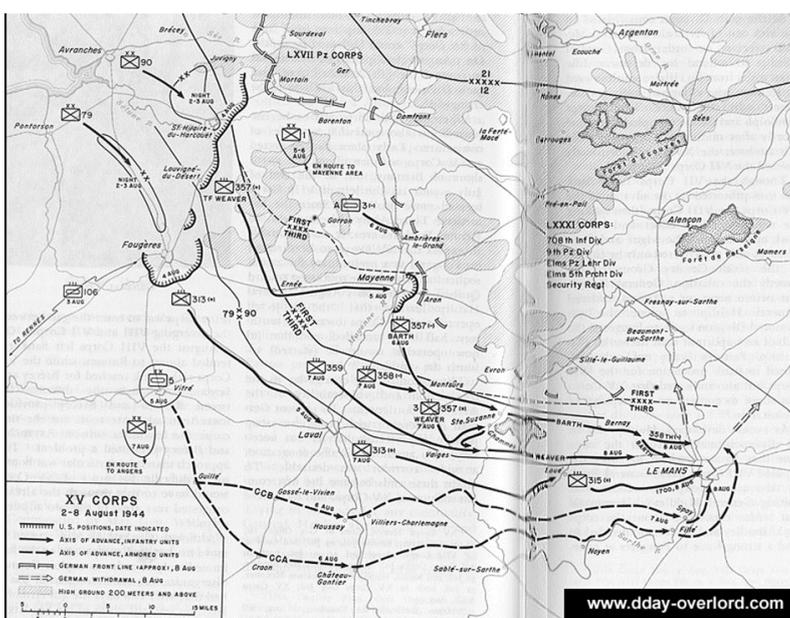
« A 3 heures du matin, le 6 août 1944, le Groupe de reconnaissance du 34^{ème} Bataillon de Chars et le 46^{ème} Bataillon d'Infanterie eurent mission de reconnaître une route vers la Mayenne dans la zone assignée, de la repérer et relever sur la carte, et d'en faire le rapport.

A 5 heures, le Général Eugène A. Régnier Commandant le Groupement Tactique se rendit à une réunion au Quartier Général du 15^{ème} Corps, au sujet de l'attaque imminente et reçut du Général L.E. Oliver, commandant la Division, l'ordre de traverser la Mayenne à Château-Gontier ou aux environs, et ensuite de poursuivre vers l'Est suivant une ligne : Château-Gontier – Grez-en-Bouère – Bouessay – Chantenay – Chémiré-le-Gaudin – Le Mans – au nord de la rivière La Sarthe, pour prendre et tenir le Mans et en couper toutes les issues, vers le Sud et l'Est.

Le 6 août, à 7 heures 30, le Groupement Tactique A s'ébranla, les Compagnies B en tête, et traversa rapidement Ballots, à 15 heures, ne rencontrant que peu de résistance.

A 16 heures 10, les éléments avancés pénétrèrent dans les faubourgs de Craon, où une fusillade nourrie les accueillit.

Le pont, au centre de Craon, sauta juste avant que nos éléments avancés puissent l'occuper. Les troupes de tête se déployèrent rapidement en éventail et sur indication de résistants français, réussirent à s'emparer, au nord de la ville, d'un pont intact, sur lequel la colonne s'engagea aussitôt. A 19 heures, la tête de colonne se trouvait à Laigné et avançait rapidement. La résistance consistait en groupes d'infanterie isolés et en canons anti-chars. Les uns et les autres furent, ou détruits, ou neutralisés par les mitrailleuses et les chars de nos troupes. »



Ce compte-rendu militaire est certes succinct mais il ne laisse pas planer le doute sur la route principale utilisée par les colonnes blindées qui passeront de Ballots à Craon sans dévier par notre village. Une affirmation confortée par le fait que les allemands n'avaient plus de cantonnement à La Selle-Craonnaise en ce début août 1944. Dernier argument ; un témoin de l'époque, Henri BRILLANT habitant Ballots à la déclaration de guerre et notre village à la Libération m'a déclaré s'être lui aussi déplacé à Ballots pour voir la longue colonne des véhicules alliés passer devant ses yeux et prendre la direction de Craon. Il n'en demeure pas moins que quelques jeeps ont à coup sûr traversé le village avant de rejoindre Craon ; ce renseignement nous a également été communiqué par plusieurs témoins.

Le départ des soldats allemands

On sait qu'au moment de l'avance des alliés, il n'y avait plus de cantonnement de soldats allemands dans le village. Toutefois, la description donnée par Roger LÉON (enfant à l'époque demeurant à « la Bretonnière ») des derniers mouvements de troupes dans le village est sans équivoque et on peut penser qu'il s'agit des derniers soldats reculant devant l'avance des alliés :

« Un midi, je rejoins comme à l'accoutumée, après l'école ainsi que plusieurs camarades, le domicile des époux Lardeux, bourrelier-cafetier, situé près de la grande école des garçons, pour déjeuner. Sur la place de l'église, de nombreux allemands stationnent à bord de leurs véhicules. Des personnes du bourg, à proximité, les regardent. J'entends dire que les Boches fuient devant les Américains qui les poursuivent. Plus haut entre la Poste et la Mairie, ce sont des side-cars qui tournoient sans cesse sur ce petit périmètre. On dirait qu'ils jouent, l'un voulant aller plus vite que l'autre. Peut-être aussi attendent-ils un départ imminent ? Ce qui d'ailleurs ne tarde pas quand soudain, lors du repas, nous entendons un grand vacarme lié au démarrage des véhicules. Postés à la fenêtre, nous voyons alors cet ensemble formant un convoi se diriger vers Craon. Les side-cars précèdent le gros de la troupe. Quelques allemands sont debout dans des véhicules découverts, décapotés.... !

Un bonhomme Hitler brûlé dans le village

Réalisée par des « artistes » sellois, cette œuvre d'art a été exposée quelques jours dans le village et brûlé sur la Place de l'église quelques jours après la libération du village. Notons l'inscription : « Adolphe HITLER, roi des bandits ». Plusieurs témoins m'ont raconté cette anecdote ; il m'a même été précisé que c'est le jeune Marcel RASSIN, du haut de ses dix ans, qui a mis le feu au mannequin. Cette photo m'a été prêtée par les enfants d'Elie MAUGENDRE et il est avéré qu'on peut attribuer au propriétaire les talents de créateur de mannequin même s'il ne fut pas le seul à travailler pour réaliser cette œuvre et fêter dans la liesse la libération du village. Pour sa part, Henri ROCHER, jeune homme vivant à la ferme « les Loges » raconte : « Je me souviens qu'à la libération, tous les gens de la commune s'étaient rassemblés sur la place. On avait brûlé l'effigie d'Hitler et moi, assis sur les marches de l'église avec mon accordéon, je faisais danser tout le monde... C'était du délire ! ». C'est la seule manifestation de joie m'ayant été signalée après le 6 août 1944 si l'on excepte les drapeaux tricolores accrochés aux fenêtres des maisons du village.



Pour me contacter, merci de téléphoner au 02.43.06.28.84 ou au 06.87.50.20.93. On peut aussi me contacter par mail : pierre.joufflineau@wanadoo.fr. Ou encore plus simple, passer à mon domicile au 1, rue de la Croix du Bray dans le village. Je compte sur vous

Les entreprises et artisans sellois



153 Route de St Aignan-sur-Roë
53800 La Selle-Craonnaise
02.43.06.11.42



3A La Crue
53800 La Selle-Craonnaise
02.43.06.32.33



220 chemin de Launay
53800 La Selle-Craonnaise
02.43.06.12.98



1517 route de Renazé
La Gare
53800 La Selle-Craonnaise
02.43.09.19.20



643 route de Queue de Vielle
Le Chêne Vert
53800 La Selle-Craonnaise
06.87.47.28.62

PLOT Père et Fils

75 chemin de la Hugerie
Beausoleil
53800 La Selle-Craonnaise
02.43.06.30.57



465 chemin de La Viennière
53800 La Selle-Craonnaise
02.43.07.56.05



295 la Rincerie
53800 La Selle-Craonnaise
06.87.30.44.79



1A allée des Merisiers
53800 La Selle-Craonnaise
06.33.58.66.84



53800 La-Selle-Craonnaise
07 87 14 82 15
ma.fremont@outlook.fr



7 place Jean Bruchet
53800 La Selle-Craonnaise
02.43.06.17.68



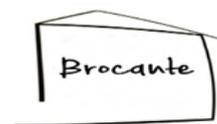
8 place Jean Bruchet
53800 La Selle-Craonnaise
02.43.12.57.66



Les Vergers de Bruères
583 route de Ballots
53800 La Selle-Craonnaise
02.43.06.22.66



M. Peter VAUGHAN-JAMES
6 la Crue
53800 La Selle-Craonnaise
02.43.07.50.32



Monsieur Franck HOUSSIN
12 la Crue
53800 La Selle-Craonnaise
06.98.40.93.30



404 chemin de La Greslerie
53800 La Selle-Craonnaise
02.43.06.02.99